

GUIDE DE L'UTILISATEUR TV LCD

Veuillez lire ce manuel attentivement avant d'utiliser votre appareil et conservez-le pour consultation ultérieure.

TÉLÉVISEUR ACL MODÈLE

32LD400

42LD400

47LD500

AVERTISSEMENT/ATTENTION



AVERTISSEMENT

RISQUE D'ELECTROCUTION
NE PAS OUVRIR



POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE, NE PAS ENLEVER LE COUVERCLE (OUDOS). AUCUNE PIÈCE NE PEUT ÊTRE RÉPARÉE PAR L'UTILISATEUR. RÉFÉRER TOUT SER-VICE À UN



L'éclair avec flèche dans un triangle équilatéral est destiné à aviser l'utilisateur de la présence de tension dangereuse non isolée dans le boîtier de l'appareil pouvant être suffisamment forte pour causer un risque de choc électrique.



Le point d'exclamation dans un triangle équilatéral est destiné à aviser l'utilisateur de la présence d'instructions de fonctionnement et d'entretien.

AVERTISSEMENT/ ATTENTION

AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE OU INCENDIAIRE, NE PAS EXPOSER CE PRODUIT À LA PLUIE OU L'HUMIDITÉ.

NOTE À L'INSTALLATEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Ceci est un rappel à l'installateur de la câblodistribution de tenir compte de l'article 820-40 du National Electric Code (É.-U.). On y trouve les lignes directrices portant sur une mise à la terre conforme. On y stipule, entre autres, que le conducteur de terre du câble doit être raccordé au système de mise à la terre de l'immeuble, aussi près que possible du point d'entrée du câble.

AVERTISSEMENT/ATTENTION

Pour éviter tout risque de choc électrique ou d'incendie, ne pas exposer ce produit à la pluie ou à l'humidité.

AVIS DE LA FCC

Appareil numérique de classe

Cet équipement a subi des tests et est conforme aux limites fixées pour un appareil numérique de classe B, telles que définies par la Partie 15 des réglementations du FCC. Ces limites ont été fixées de façon à garantir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses dans une installation domestique. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut générer des interférences dommageables aux communications radio. L'absence d'interférence n'est cependant pas garantie en cas d'installation particulière. Si cet équipement génère des interférences dommageables à la réception radio ou télévisée, ce qui peut se déterminer en mettant l'équipement hors puis sous tension, il est recommandé d'essayer de corriger lesdites interférences en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil sur un circuit différent de celui du récepteur.
- Consulter le marchand ou un technicien qualifié en radio et téléviseur.

Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations du FCC. L'opération est assujettie aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences (nocives) et (2) ce dispositif doit accepter toute interférence reçue risquant causer une opération indésirable de l'appareil.

Tout changement ou modification non expressément approuvé par la partie responsable concernant la conformité peut annuler la possibilité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

ATTENTION

Ne pas tenter de modifier cet appareil de quelle que façon que ce soit sans une autorisation écrite de LG Electronics. Toute modification non autorisée peut annuler la possibilité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Avis important relatifs à la sécurité

Lire ces instructions.

Conserver ces instructions.

Observer les avertissements.

Observer les instructions.



- 1** Ne pas utiliser cet appareil près de l'eau.



- 2** Nettoyer seulement avec un chiffon sec.



- 3** Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation. Installer conformément aux instructions du fabricant.



- 4** Ne pas installer à proximité de sources de chaleur comme radiateurs, registres de chauffage, cuisinières ou tout autre appareil (incluant amplificateurs) produisant de la chaleur.



- 5** Ne pas outrepasser le dispositif de sécurité de la fiche polarisée ou mise à la terre. Une fiche polarisée est dotée de deux lames dont une plus large que l'autre. Une fiche de mise à la terre dispose de deux lames et d'une broche de mise à la terre. La lame large ou la broche, sont destinées à votre sécurité. Si la fiche ne peut être branchée sur la prise, demander à un électricien qualifié de remplacer la prise usitée.



- 6** Protéger le cordon d'alimentation afin qu'il ne soit pas écrasé ni pincé, surtout à la prise et au point où il sort de l'appareil.



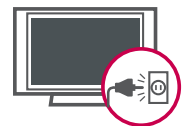
- 7** Utiliser seulement les accessoires spécifiés par le fabricant.



- 8** Utiliser seulement avec chariot, support, fixation ou table spécifiés par le fabricant ou vendus avec l'appareil. Au moment d'utiliser avec un chariot, faire attention pour le déplacer afin qu'il ne bascule pas avec l'appareil.



- 9** Débranchez cet appareil pendant les orages ou durant les longues périodes d'inutilisation.



- 10** Référer tout service à un technicien qualifié. Un service est requis lorsque l'appareil a été endommagé comme le cordon d'alimentation ou la fiche, du liquide a été renversé ou des objets sont tombés dans l'appareil, s'il a été exposé à la pluie ou à l'humidité, s'il ne fonctionne pas normalement ou a été échappé.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 11** Ne jamais toucher cet appareil ou l'antenne lors d'un orage ou d'une tempête.
- 12** Si vous fixez votre téléviseur au mur, veillez à ne pas le suspendre par le cordon d'alimentation et le câble situés à l'arrière du moniteur.
- 13** Faites attention à ce qu'aucun objet ne choque sur l'appareil, et ne laissez pas tomber d'éléments solides sur l'écran.
- 14** ATTENTION concernant le cordon d'alimentation:

Il est recommandé que la plupart des appareils soient branchés sur un circuit dédié qui est une prise simple qui alimente seulement cet appareil et qu'il n'y a pas d'autres prises additionnelles ou circuits terminaux. Vérifier les données techniques dans le guide du propriétaire.

Ne pas brancher un trop grand nombre d'appareils à la même prise c.a. puisque cela pourrait causer un incendie ou un choc électrique.

Ne pas surcharger les prises murales. Une sur charge, des prises endommagées ou lâches, des rallonges, des cordons effrités ou dont l'isolation est endommagée, peuvent être dangereux. Si ces conditions existent, il peut en résulter un risque de choc électrique ou d'incendie. Vérifier périodiquement le cordon de l'appareil et s'il semble endommagé et détérioré, le débrancher et ne pas utiliser l'appareil tant que le cordon n'est pas remplacé par un modèle de rechange semblable par un technicien qualifié. Protéger le cordon de tout abus physique ou mécanique. Il ne doit pas être tordu, pincé, situé près de la porte et il ne faut pas marcher dessus. Porter une attention particulière aux fiches, prises murales et au point de sortie de l'appareil.

Ne déplacez pas le téléviseur lorsque le cordon est branché. N'utilisez pas un cordon d'alimentation endommagé ou desserré. Assurez-vous de tirer sur la prise du cordon lorsque vous voulez le débrancher. Ne tirez pas sur le cordon pour débrancher le téléviseur.



- 15** AVERTISSEMENT - Pour réduire le risque d'incendie ou de choc électrique, n'exposez pas ce produit à la pluie, à l'humidité ou à d'autres liquides. Ne touchez pas le téléviseur si vous avez les mains mouillées. Ne pas installer ce produit près de produits inflammables comme de l'essence ou des chandelles ou exposer le téléviseur à une source directe de climatisation.



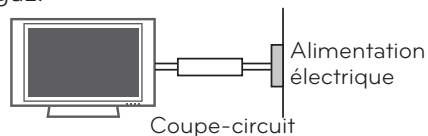
- 16** Ne pas exposer le téléviseur à des gouttes ou à des éclaboussures d'eau et ne pas déposer d'objets remplis de liquide comme des vases, des tasses, etc. sur le téléviseur ou les placer au-dessus de celui-ci (par exemple sur une étagère, au-dessus de l'appareil).



17 MISE À LA TERRE

S'assurer de brancher la mise à la terre pour empêcher les chocs électriques possible (par ex., un téléviseur avec une prise à trois fils c.a. mis à la masse doit être branché à une prise c.a. trois fils, mise à la masse). Si les méthodes de mise à la terre ne sont pas possibles, demander à un électricien d'installer un coupe-circuit séparé.

Ne pas mettre l'appareil à la terre sur les fils de téléphone, paratonnerre ou tuyau à gaz.



18 RETIRER DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Vous devez débrancher l'appareil de la prise principale. La prise doit demeurer disponible et fonctionnelle.

- 19** Tant que cette unité est reliée à la prise murale, elle est toujours alimentée en courant alternatif même si vous éteignez le bouton d'alimentation.

20 Nettoyage

Lorsque vous nettoyez le téléviseur, assurez-vous de l'avoir d'abord débranché. Utilisez un chiffon doux pour éviter d'égratigner le téléviseur. Ne pas vaporiser d'eau ou d'autres liquides directement sur le téléviseur puisque cela pourrait causer un choc électrique. Ne pas nettoyer le téléviseur avec des produits chimiques comme de l'alcool, du diluant ou du benzène.

21 Déplacement

Assurez-vous que le téléviseur a été éteint, qu'il a été débranché et que tous les câbles et cordons ont été retirés. Deux personnes ou plus pourront être requises pour transporter les plus gros téléviseurs. Ne pas vous appuyer contre le panneau avant du téléviseur ou causer de la tension sur ce panneau.

22 ANTENNE

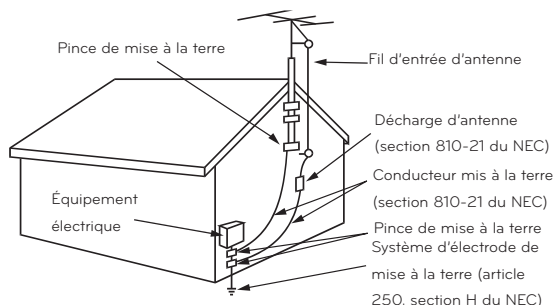
Mise à la terre de l'antenne extérieure

Si une antenne extérieure a été installée, veuillez suivre les directives indiquées ci-dessous. Un système avec antenne extérieure ne devrait pas se trouver près de lignes aériennes d'électricité ou de tout autre circuit de transport d'électricité ou d'alimentation électrique ni près de tout endroit où il peut entrer en contact avec de telles lignes de transport ou circuits électriques puisque cela pourrait entraîner le décès de la personne qui y touche ou que celle-ci pourrait subir des blessures graves.

Assurez-vous que le système d'antenne soit mis à la masse pour ainsi offrir une certaine protection contre la tension et l'accumulation de statique.

L'article 810 du National Electrical Code (NEC) des États-Unis donne de l'information à l'égard de la mise à la masse appropriée du mât et de la structure de soutien, de la mise à la masse du fil de connexion à une unité de décharge de l'antenne, de la taille des conducteurs de mise à la masse, de l'emplacement de l'unité de décharge de l'antenne, de la connexion à des électrodes de mise à la masse et des exigences que doit respecter l'électrode de mise à la masse.

La mise à la masse de l'antenne devrait être conforme au National Electrical Code, ANSI/NFPA 70 des États-Unis.



NEC: Code national d'électricité

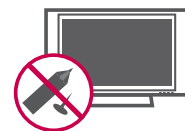
23 Ventilation

Installez votre téléviseur dans un endroit offrant une ventilation appropriée. Ne pas l'installer dans un endroit confiné comme une bibliothèque. Ne pas recouvrir l'appareil de tissu ou d'autres matériaux comme du plastique, lorsqu'il est branché. Ne pas l'installer dans un endroit très poussiéreux.

24 Attention de ne pas toucher les bouches de ventilations. Lors de longue période de visionnement, les bouches de ventilation du téléviseur risquent devenir chaudes.

25 Si vous sentez une odeur de fumée ou que d'autres odeurs se dégagent du téléviseur ou qu'il produit des sons étranges, débranchez le cordon d'alimentation et communiquez avec un centre de service autorisé.

26 N'appuyez pas avec force sur le panneau avec une main ou un objet pointu comme un clou, un crayon ou un stylo et évitez les égratignures.



27 Garder l'appareil éloigné de la lumière directe du soleil.

28 Effet de points

L'écran LCD ou plasma est un produit de haute technologie, disposant d'une résolution de deux à six millions de pixels. Dans de rares cas, il est possible de voir de petits points sur l'écran lorsque vous regardez la télévision. Ces points sont des pixels désactivés, et n'affectent ni les performances ni la fiabilité du téléviseur.

29 Son généré

Bruit de "craquement" : Un bruit ressemblant à un craquement peut retentir lorsque vous regardez ou lorsque vous éteignez le téléviseur. Il est dû à la contraction thermique du plastique, en raison de la température et de l'humidité. Ce bruit est normal pour les produits qui nécessitent une déformation thermique.

Bourdonnement des circuits électriques/du panneau : Un faible bruit est généré par le circuit de mise en marche et d'interruption à haute vitesse, qui fournit une grande quantité d'électricité pour faire fonctionner le produit. Cela varie d'un produit à un autre.

Ce son ainsi généré, n'affecte ni les performances ni la fiabilité du produit.

MISE AU REBUT

Les lampes fluorescentes utilisées dans ce produit contiennent une minime quantité de mercure. Ne pas jeter cet appareil avec vos déchets domestiques. La mise au rebut de cet appareil doit être effectuée en fonction des règles en vigueur dans votre communauté.

Table des matières

AVERTISSEMENT/ATTENTION. 2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ3

Avis important relatifs à la sécurité3

CARACTÉRISTIQUES DE CE TÉLÉVISEUR 7

PRÉPARATION

Accessoires8

Informations relatives au panneau avant .9

Description du panneau arrière10

Instructions relatives au socle 12

Système de fixation VESA 13

Installation du socle de bureau 14

Socle pivotant..... 14

Sécuriser le téléviseur au mur, pour qu'il ne tombe pas lorsque le téléviseur est utilisé sur un socle. 15

Branchement d'une antenne ou d'un câble 16

INSTALLATION D'APPAREILS EXTERNES

Utilisation d'un récepteur HD..... 17

Utilisation d'un lecteur de DVD 19

Utilisation d'un magnétoscope..... 21

Utilisation d'une autre source A/V 22

Branchement USB..... 22

Connexion de la sortie audio23

Utilisation d'un PC 24

REGARDER LA TÉLÉVISION / CONTRÔLE DES CHAÎNES

Fonctions de la télécommande26

Allumer le téléviseur28

Choix de la chaîne.....28

Réglage du volume.....28

Paramètre initial.....29

RÉGLAGES DES MENUS

Sélection des menus à l'écran..... 31

Menu rapide..... 32

Menu des chaînes 33

Menu Image..... 34

Menu audio 35

Menu Heure 36

Menu Option..... 37

Contrôle parental / classification 38

Menu Source40

Menu USB..... 41

ANNEXE

Dépannage..... 43

Entretien..... 45

Spécifications du produit 46

Licence Open Sourc..... 47

CARACTÉRISTIQUES DE CE TÉLÉVISEUR

⇒ Certaines de ces caractéristiques ne sont pas disponibles sur tous les modèles.

HDTV Téléviseur haute définition. Système de diffusion télévisée numérique et système de lecture haute définition, composé d'environ un million de pixels ou plus, formats d'écran 16:9 et audio numérique AC3. Un sous-ensemble de téléviseurs numériques, les formats des téléviseurs à haute définition comprennent les résolutions 1080i et 720p.

DOLBY DIGITAL Fabriqué sous licence des Laboratoires Dolby.

Le symbole Dolby et le double D sont des marques déposées des laboratoires Dolby.

HDMI Le logo HDMI et l'interface multimédia haute définition (High Definition Multimedia Interface) sont des marques déposées de HDMI Licensing LLC.

FULL HD 1080P Affiche des programmes télévisés en haute définition, à une résolution de 1920 x 1080p, pour une image plus détaillée.

USB 2.0 Regardez des vidéos et des photos, écoutez la musique sur votre téléviseur via l'USB 2.0 (selon les vidéos).



INFORMATION IMPORTANTE AFIN D'ÉVITER LE PHÉNOMÈNE D'INCRUSTATION D'IMAGE À VOTRE ÉCRAN TÉLÉVISEUR.

- ⇒ Quand une image fixe (par exemple logos, menus d'écran, affichage de jeu vidéo, et d'ordinateur) est affichée pendant une période prolongée sur le téléviseur, elle peut rester imprimée de manière permanente sur l'écran. Ce phénomène est connu sous le nom d'incrustation d'image. Les incrustations d'image ne sont pas couvertes par la garantie du fabricant.
- ⇒ Pour éviter toute incrustation d'image, n'affichez pas une image fixe sur votre téléviseur sur une trop longue durée (à partir de deux heures pour un écran LCD).
- ⇒ L'incrustation d'image peut également se produire sur les parties en bordure, si vous utilisez le format 4:3 pendant une période prolongée.



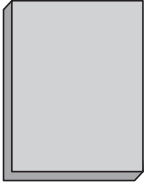
PRÉPARATION

Accessoires

S'assurer que les accessoires suivants sont compris avec l'appareil. S'il manque des accessoires, contactez le fournisseur chez qui vous avez acheté le téléviseur.

Il se peut que les accessoires inclus ne correspondent pas aux illustrations ci-dessous.

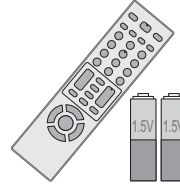
PRÉPARATION



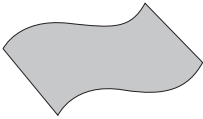
Manuel de l'Utilisateur



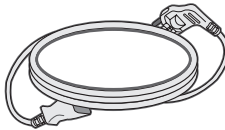
Manuel sur CD



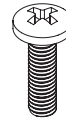
Télécommande, Piles (AAA)



Chiffon à lustrer

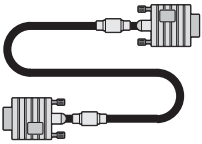


Câble d'alimentation



(M4 x 6)
Vis pour le socle

En option

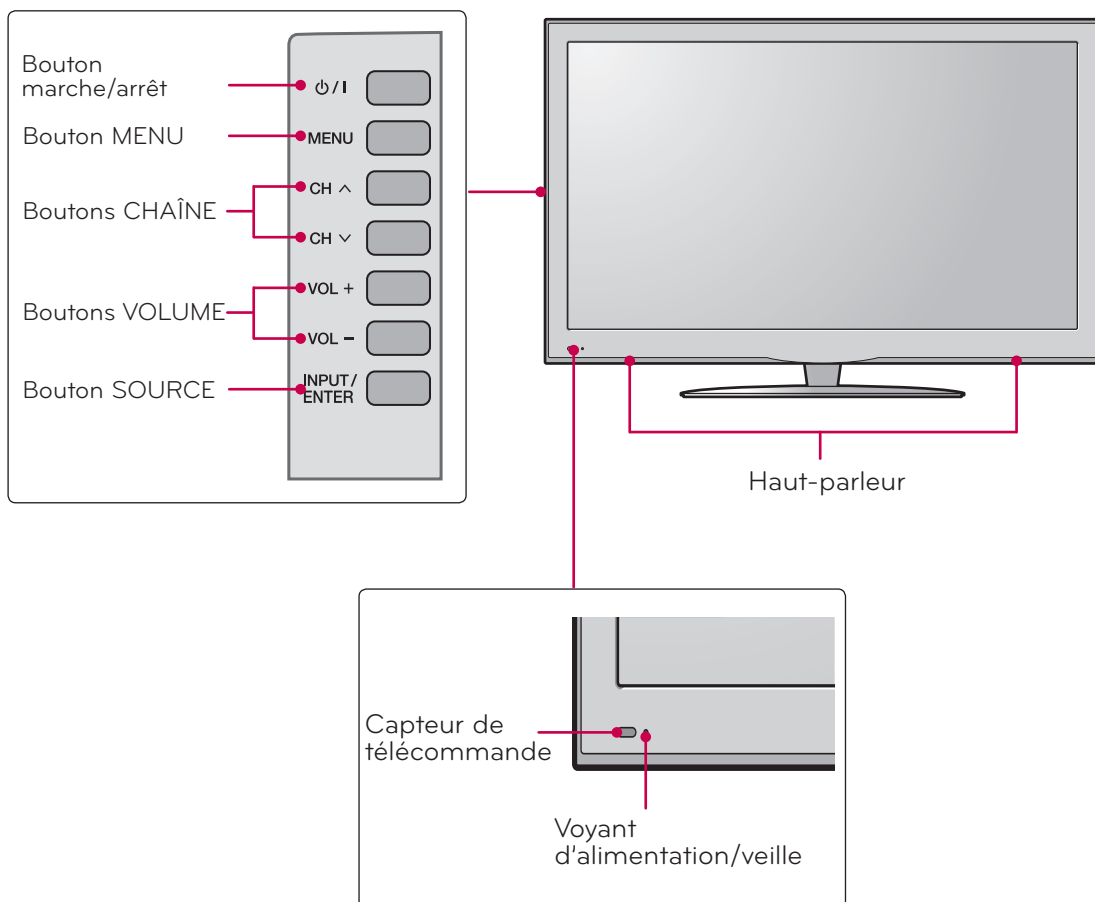


Lors de l'utilisation d'une connexion PC VGA (câble D-sub à 15 broches), l'utilisateur doit utiliser des câbles de passage de signaux blindés à noyaux de ferrite pour conserver la conformité du produit aux normes.

D-sub câble 15 broches

Informations relatives au panneau avant

☐ Cette illustration peut ne pas correspondre à votre téléviseur.



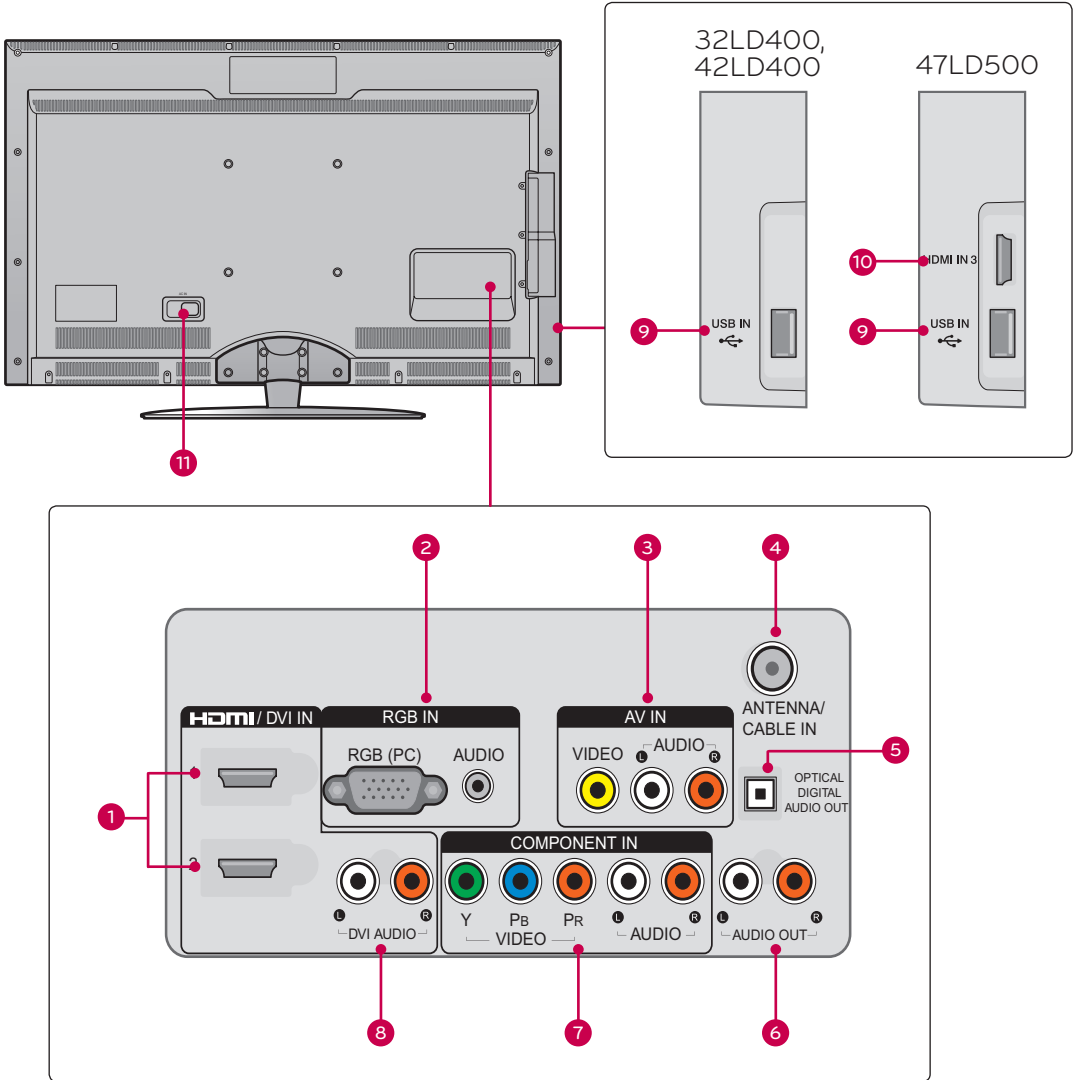
! REMARQUE

- ⇒ Ne marchez pas sur le socle en verre, ne le cognez pas. En se cassant, les débris de verre peuvent vous blesser, ou le téléviseur peut tomber.
- ⇒ Ne faites pas glisser le téléviseur. Vous risquez d'endommager le produit ou le sol.

Description du panneau arrière

☐ Cette illustration peut ne pas correspondre à votre téléviseur.

PRÉPARATION



1 HDMI/DVI IN, HDMI IN

Connexion numérique.

Prend en charge la vidéo en haute définition (HD) et l'audio numérique. Ne prend pas en charge le 480i.

Accepte la vidéo DVI en utilisant un adaptateur ou un câble HDMI vers DVI (non inclus).

3 AV (Audio/Video) IN

Branchement analogique composite. Ne prend en charge que la vidéo en définition standard (480i).

2 RGB IN (PC)

Connexion analogique PC. Requiert un câble D-sub à 15 broches (câble VGA).

AUDIO IN

Prise casque de 0,32 cm, pour l'entrée audio analogique PC.

4 ANTENNA/CABLE IN

Branchez une antenne ou un câble sur cette prise.

5 OPTICAL DIGITAL AUDIO OUT

Sortie audio numérique optique, pour une utilisation avec des amplificateurs et des système de Home cinéma.

Remarque : En mode Veille, ce port ne fonctionne pas.

7 COMPONENT IN

Connexion analogique.

Prend en charge la haute définition.

Requiert un câble rouge, vert et bleu pour la vidéo, et un câble rouge et blanc pour l'audio.

9 USB INPUT

Utilisé pour regarder des photos et écouter des MP3.

11 Prise du cordon d'alimentation

Pour un fonctionnement en courant alternatif.

Attention: N'essayez jamais d'utiliser le téléviseur avec un courant CC.

6 AUDIO OUT

Pour une utilisation avec des haut-parleurs externes.

8 DVI AUDIO IN

Connexion numérique.

10 HDMI IN 3

Connexion numérique.

Prend en charge la vidéo en haute définition (HD) et l'audio numérique. Ne prend pas en charge le 480i.

* *HDMI 3 : Pour 47LD500*

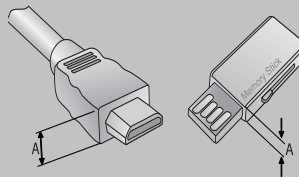
! ATTENTION

Pour HDMI IN 3 et USB INPUT

⇒ Pour une connexion de qualité optimale, les câbles HDMI et les appareils USB doivent avoir des fiches de moins de 10 mm d'épaisseur.

Précautions lors de l'utilisation d'un appareil USB

⇒ La capacité recommandée est de maximum 1 To pour un disque dur USB externe, ou de 32 Go pour une mémoire USB.



* A est inférieur ou égale à 10 mm

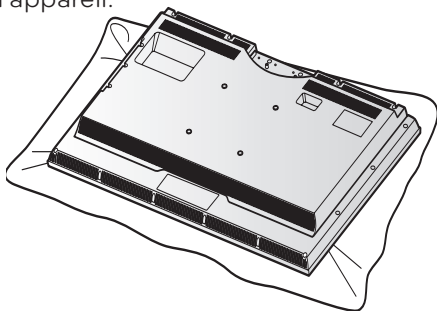
Instructions relatives au socle

☐ Cette illustration peut ne pas correspondre à votre téléviseur.

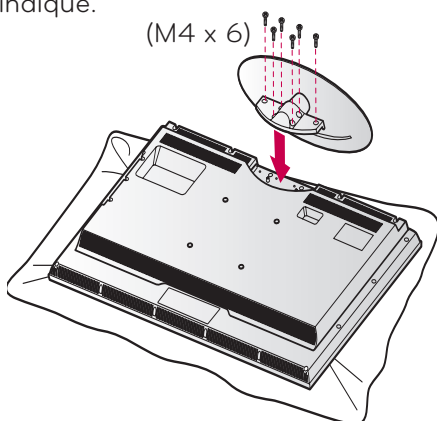
PRÉPARATION

INSTALLATION

- 1 Placez soigneusement l'écran du téléviseur, face vers le bas, sur un coussin afin de ne pas endommager l'appareil.

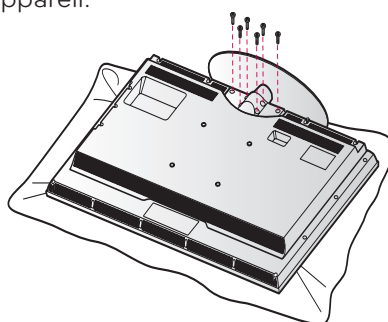


- 2 Assemblez le téléviseur et installez les 6 vis dans les trous, comme indiqué.

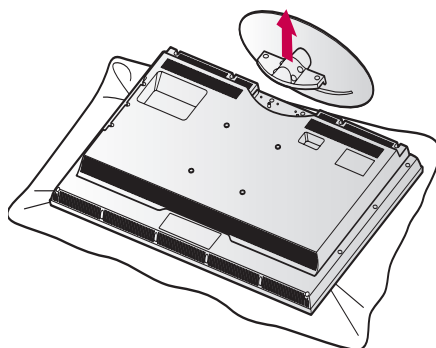


DÉMONTAGE

- 1 Placez soigneusement l'écran du téléviseur, face vers le bas, sur un coussin afin de ne pas endommager l'appareil.



- 2 Déposez les vis et détachez le support du téléviseur.



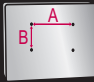
REMARQUE

⇒ Lors de l'assemblage du piédestal assurez-vous de bien serrer les vis (si elles ne sont pas serrées à fond, le téléviseur risque de basculer une fois installé). Ne serrez pas plus que nécessaire.

Systeme de fixation VESA

Installez votre fixation murale sur un mur solide perpendiculaire au plancher. Lorsque vous devez fixer à d'autres matériaux de construction, veuillez contacter le détaillant le plus proche de chez vous.

Si le téléviseur est installé au plafond ou sur un mur incliné, il peut chuter et causer des blessures corporelles graves.

VESA (A*B)		Vis standard	Quantité
Modèle			
32LD400, 42LD400	200 * 200	M6	4
47LD500	400 * 200	M6	4

! REMARQUE

- ⇒ La longueur des vis dépend de la fixation murale utilisée. Pour un complément d'information, reportez-vous aux instructions qui accompagnent la fixation.
- ⇒ Les dimensions standard des ensembles de fixation murale sont présentées dans le tableau.
- ⇒ Avec l'achat de notre ensemble de fixation murale, un manuel d'installation détaillé et toutes les pièces requises pour l'assemblage sont fournis.
- ⇒ N'utilisez pas des vis plus longues que la dimension standard, puisqu'elles peuvent endommager l'intérieur du téléviseur.
- ⇒ Pour les fixations murales qui ne sont pas conformes aux spécifications de la norme VESA concernant les vis, la longueur des vis peut différer dépendant de leurs caractéristiques techniques.
- ⇒ N'utilisez pas des vis qui ne sont pas conformes aux spécifications de la norme VESA concernant les vis. Ne serrez pas les vis trop à fond, ce qui peut endommager le téléviseur ou causer la chute du téléviseur et des blessures corporelles. LG n'est pas responsable dans le cas de ce type d'accident.
- ⇒ LG n'est pas responsable des dommages au téléviseur ou des blessures corporelles lorsqu'une fixation murale non conforme à la norme VESA ou qu'une fixation non spécifiée est utilisée ou que l'utilisateur néglige de suivre les instructions d'installation du téléviseur.

! ATTENTION

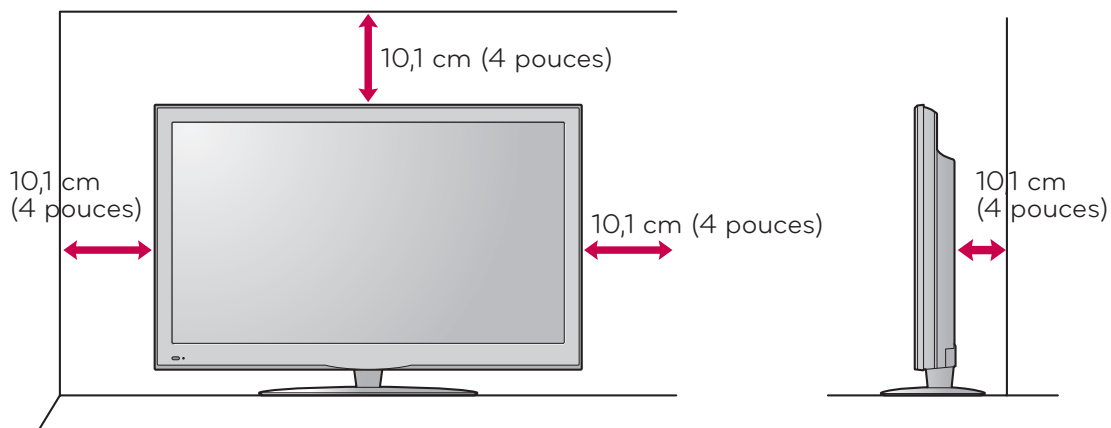
- ⇒ N'installez pas votre ensemble de fixation murale pendant que votre téléviseur est allumé. Il pourrait en résulter des blessures corporelles causées par une décharge électrique.

Installation du socle de bureau

☐ Cette illustration peut ne pas correspondre à votre téléviseur.

Pour assurer une ventilation adéquate, laisser un espace de 10,1 cm (4 pouces) des quatre côtés à partir du mur.

PRÉPARATION

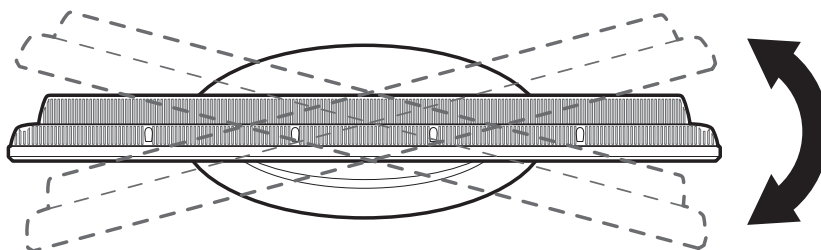


! ATTENTION

- ⇒ Assurez une bonne ventilation en respectant ces recommandations d'espacement.
- ⇒ Ne pas installer l'appareil près ou au-dessus d'une source de chaleur.

Socle pivotant

Après avoir installé le téléviseur, ajustez-le manuellement vers la gauche ou la droite de 30 °, selon la position de visionnement désirée.



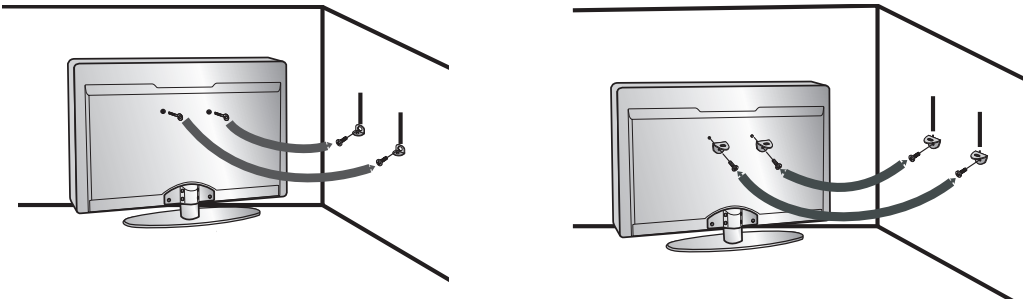
Sécuriser le téléviseur au mur, pour qu'il ne tombe pas lorsque le téléviseur est utilisé sur un socle.

- ❑ Vous pouvez acheter les composants nécessaires, pour empêcher le téléviseur de basculer (lorsque vous n'utilisez pas de système d'installation murale).
- ❑ Cette illustration peut ne pas correspondre à votre téléviseur.

Nous vous recommandons d'installer votre téléviseur à proximité d'un mur, pour qu'il ne tombe pas s'il est poussé en arrière.

De plus, nous vous recommandons de fixer le téléviseur au mur, afin d'éviter qu'il ne puisse être tiré ou poussé, ce qui pourrait occasionner des blessures ou endommager l'appareil.

Attention: assurez-vous que les enfants ne grimpent pas sur le téléviseur ou ne s'y suspendent pas.



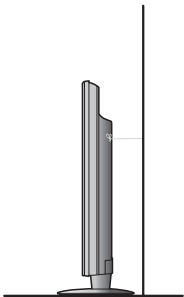
- ❑ Insérez des boulons à œil (ou un support de téléviseur avec des boulons) pour attacher le téléviseur au mur comme indiqué sur l'image.

* Si des boulons se trouvent à l'emplacement des boulons à œil, veuillez les dévisser.

* Insérez les boulons à œil ou le support de téléviseur/les boulons et serrez-les dans les trous supérieurs.

Attachez le support mural avec les boulons (vendus séparément) au mur. Faites correspondre la hauteur du support installé au mur, aux trous dans l'appareil.

Assurez-vous que les boulons à œil ou les supports sont bien serrés.



- ❑ Utilisez un câble rigide (vendu séparément) pour attacher le téléviseur. Il est recommandé d'attacher le câble pour qu'il soit horizontal entre le mur et le téléviseur.



REMARQUE

- ⇒ Utilisez une table roulante ou un cabinet robuste et suffisamment grand pour supporter la taille et le poids du téléviseur.
- ⇒ Pour utiliser le téléviseur sans danger, assurez-vous que la hauteur du support mural et du téléviseur sont les mêmes.

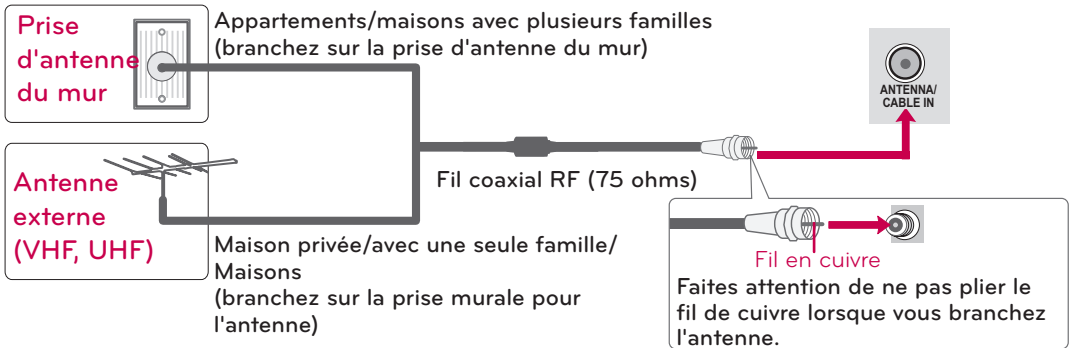
Branchement d'une antenne ou d'un câble

1. Antenne (analogique ou numérique)

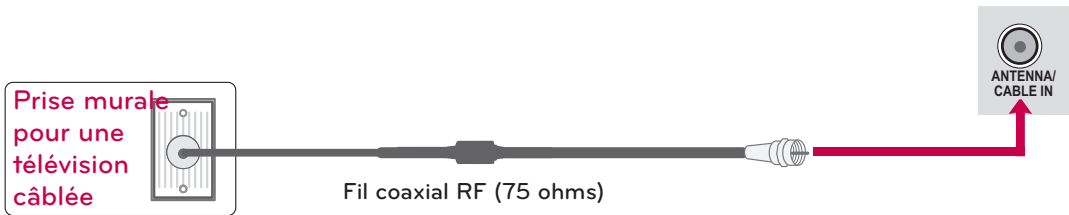
Prise murale pour antenne ou antenne extérieure sans branchements de boîtier.

Pour une image de meilleure qualité, ajustez l'antenne.

PRÉPARATION



2. Câble



! REMARQUE

- ⇒ Si l'antenne doit être partagée entre deux téléviseurs, installez un séparateur de signal à 2 voies.
- ⇒ Pour plus d'informations au sujet des antennes, visitez notre base de connaissances <http://lgknowledgebase.com>. Effectuez une recherche avec le mot-clé Antenne.

INSTALLATION D'APPAREILS EXTERNES

- ❑ Pour éviter d'endommager les appareils, ne branchez jamais les cordons d'alimentation avant d'avoir fini de brancher tous les appareils.
- ❑ Les images qui illustrent cette section, peuvent légèrement différer de votre modèle.

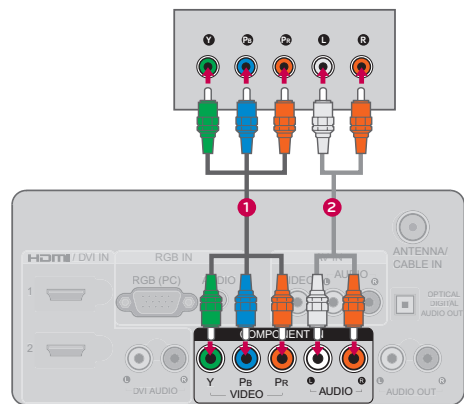
Utilisation d'un récepteur HD

Ce téléviseur peut recevoir les signaux numériques antenne/câble sans besoin d'utiliser un décodeur de télévision numérique externe. Uniquement si vous recevez effectivement un signal numérique d'un décodeur numérique ou d'un autre appareil numérique externe.

Connexion des composants

1. Comment brancher

- 1 Branchez les sorties vidéo (Y, Pb, Pr) du décodeur numérique à la prise **COMPONENT IN VIDEO** du téléviseur. Faites correspondre les couleurs des prises (Y = vert, Pb = bleu, et Pr = rouge).
- 2 Branchez la sortie audio du décodeur numérique à la prise **COMPONENT IN AUDIO** du téléviseur.



2. Comment utiliser

- ❑ Allumez le décodeur de télévision numérique.
(Référez-vous au manuel d'utilisation du décodeur de télévision numérique).
- ❑ Sélectionnez la source d'entrée **Composante** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.

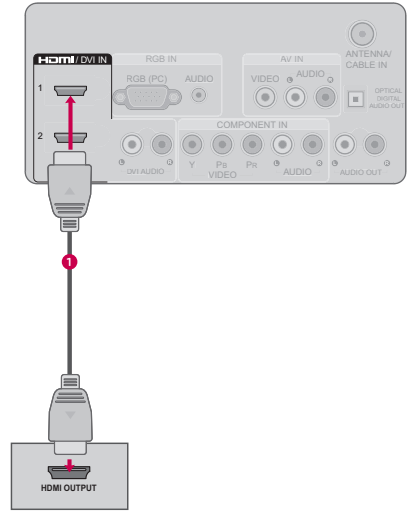
Y, C_B/P_B, C_R/P_R

Résolution	Fréquence horizontale (kHz)	Fréquence verticale (Hz)
720x480i	15,73	59,94
	15,73	60,00
720x480p	31,47	59,94
	31,50	60,00
1280x720p	44,96	59,94
	45,00	60,00
1920x1080i	33,72	59,94
	33,75	60,00
1920x1080p	26,97	23,976
	27,00	24,00
	33,71	29,97
	33,75	30,00
	67,432	59,94
	67,50	60,00

Connexion HDMI

1. Comment brancher

- 1 Branchez le décodeur numérique à la prise **HDMI/DVI IN 1, 2 ou 3*** du téléviseur.
- 2 Aucune connexion audio distincte n'est nécessaire.
Le HDMI prend en charge l'audio et la vidéo.



2. Comment utiliser

- Allumez le décodeur de télévision numérique.
(Référez-vous au manuel d'utilisation du décodeur de télévision numérique).
 - Sélectionnez la source d'entrée **HDMI 1, HDMI 2, ou HDMI 3*** du téléviseur, en utilisant le bouton **INPUT** de la télécommande.
- * HDMI 3 : Pour 47LD500

! REMARQUE

- ⇒ Si un câble HDMI ne prend pas en charge la technologie HDMI haute vitesse, il peut causer des scintillements ou empêcher l'affichage. Dans ce cas, utilisez des câbles plus récents compatibles avec le HDMI haute vitesse.
- ⇒ Format audio HDMI pris en charge : Dolby Digital (32 kHz, 44,1 kHz, 48 kHz), Linear PCM (32 kHz, 44,1 kHz, 48 kHz)

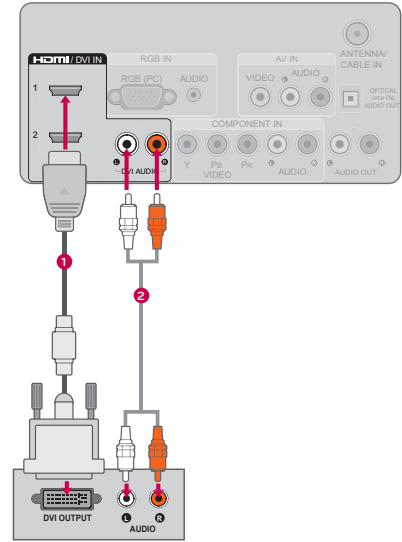
HDMI-TVN

Résolution	Fréquence horizontale (kHz)	Fréquence verticale (Hz)
720x480p	31,47	59,94
	31,50	60,00
1280x720p	44,96	59,94
	45,00	60,00
1920x1080i	33,72	59,94
	33,75	60,00
1920x1080p	26,97	23,976
	27,00	24,00
	33,71	29,97
	33,75	30,00
	67,432	59,94
	67,50	60,00

Connexion DVI vers HDMI

1. Comment brancher

- 1 Branchez le décodeur numérique à la prise **HDMI/DVI IN 1** ou **2** du téléviseur.
- 2 Branchez la sortie audio du décodeur numérique à la prise **DVI AUDIO** du téléviseur.



2. Comment utiliser

- Allumez le décodeur de télévision numérique.
(Référez-vous au manuel d'utilisation du décodeur de télévision numérique).
- Sélectionnez la source d'entrée **HDMI 1** ou **HDMI 2** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.

! REMARQUE

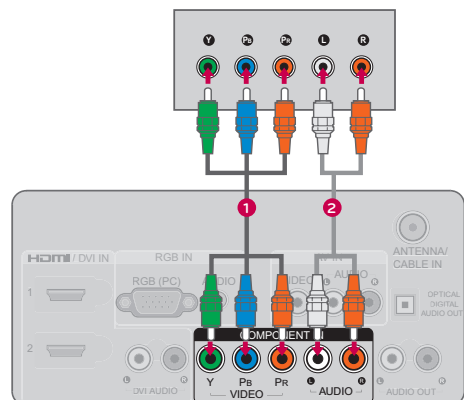
- ⇒ Un câble ou un adaptateur DVI vers HDMI est requis pour ce branchement.
La Vidéo numérique interactive ne prend pas en charge l'audio. Une connexion audio distincte est nécessaire.

Utilisation d'un lecteur de DVD

Connexion des composants

1. Comment brancher

- 1 Branchez les sorties vidéo (Y, P_B, P_R) du décodeur numérique à la prise **COMPONENT IN VIDEO** du téléviseur. Faites correspondre les couleurs des prises (Y = vert, P_B = bleu, et P_R = rouge).
- 2 Branchez la sortie audio du décodeur numérique à la prise **COMPONENT IN AUDIO** du téléviseur.



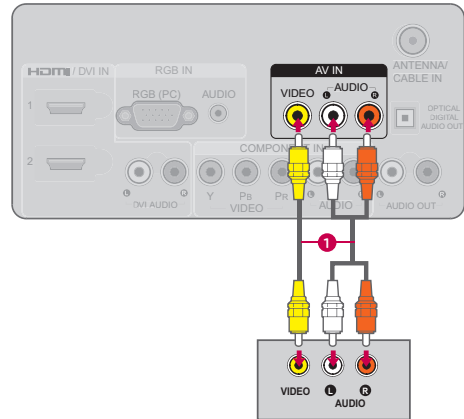
2. Comment utiliser

- Allumez le lecteur de DVD et insérez un DVD.
- Sélectionnez la source d'entrée **Composante** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.
- Référez-vous au manuel d'utilisation du lecteur de DVD pour plus d'informations.

Connexion composite (RCA)

1. Comment brancher

- 1 Branchez les prises **AUDIO/VIDEO** entre le téléviseur et le lecteur DVD. Faites correspondre les couleurs des prises (Vidéo = jaune, Audio gauche = blanc et Audio droite = rouge).



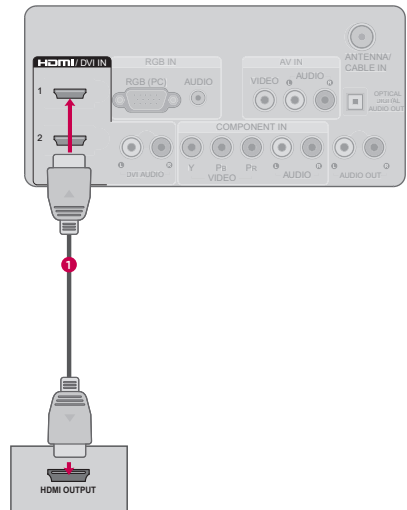
2. Comment utiliser

- ❑ Allumez le lecteur de DVD et insérez un DVD.
- ❑ Sélectionnez la source d'entrée **AV** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.
- ❑ Référez-vous au manuel d'utilisation du lecteur de DVD pour plus d'informations.

Connexion HDMI

1. Comment brancher

- 1 Branchez le décodeur numérique à la prise **HDMI/DVI IN 1, 2 ou 3*** du téléviseur.
- 2 Aucune connexion audio distincte n'est nécessaire. Le HDMI prend en charge l'audio et la vidéo.



2. Comment utiliser

- ❑ Sélectionnez la source d'entrée **HDMI 1, HDMI 2, ou HDMI 3*** du téléviseur, en utilisant le bouton **INPUT** de la télécommande.
- ❑ Référez-vous au manuel d'utilisation du lecteur de DVD pour plus d'informations.

* **HDMI 3** : Pour 47LD500

! REMARQUE

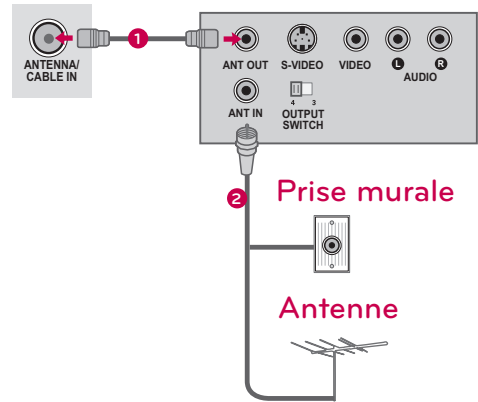
- ⇒ Si un câble HDMI ne prend pas en charge la technologie HDMI haute vitesse, il peut causer des scintillements ou empêcher l'affichage. Dans ce cas, utilisez des câbles plus récents compatibles avec le HDMI haute vitesse.
- ⇒ Format audio HDMI pris en charge : Dolby Digital (32 kHz, 44,1 kHz, 48 kHz), Linear PCM (32 kHz, 44,1 kHz, 48 kHz)

Utilisation d'un magnétoscope

Branchement de l'antenne

1. Comment brancher

- 1 Branchez la prise sortie d'antenne RF du magnétoscope à la prise **ANTENNA/CABLE IN** du téléviseur.
- 2 Branchez le câble de l'antenne à l'antenne RF, dans la prise du magnétoscope.



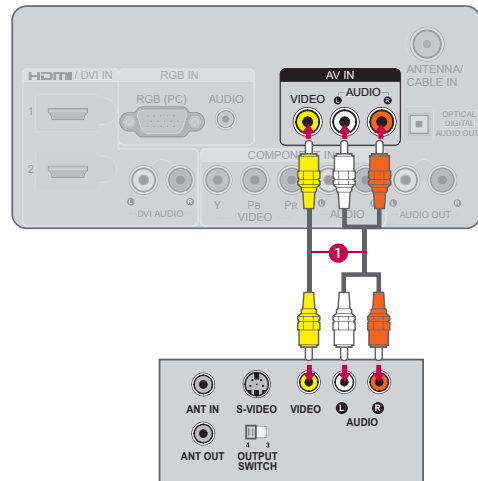
2. Comment utiliser

- ❑ Paramétrez votre interrupteur de sortie magnétoscope sur 3 ou 4, et syntonisez votre téléviseur sur le même numéro de chaîne.
- ❑ Insérez une cassette vidéo dans le magnétoscope, et appuyez sur la touche **LECTURE** du magnétoscope (Référez-vous au manuel d'utilisation du magnétoscope).

Connexion composite (RCA)

1. Comment brancher

- 1 Branchez les prises **AUDIO/VIDEO** entre le téléviseur et le magnétoscope. Faites correspondre les couleurs des prises (Vidéo = jaune, Audio gauche = blanc et Audio droite = rouge).



2. Comment utiliser

- ❑ Insérez une cassette vidéo dans le magnétoscope et appuyez sur le bouton **LECTURE** du magnétoscope. (Référez-vous au manuel d'utilisation du magnétoscope).
- ❑ Sélectionnez la source d'entrée **AV** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.



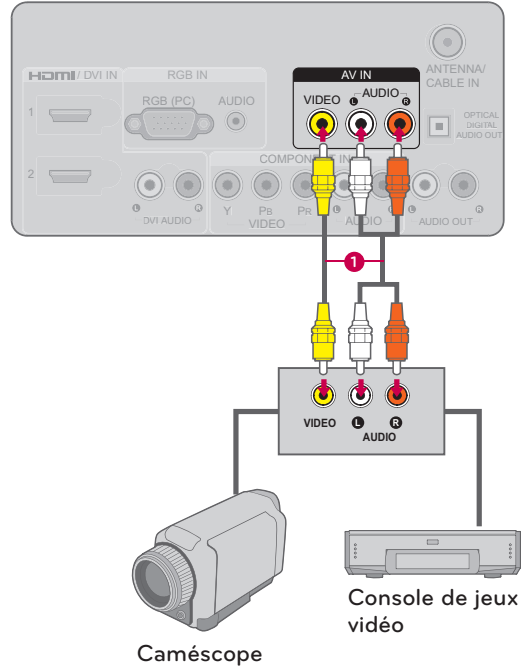
REMARQUE

- ⇒ Si votre magnétoscope est monophonique, branchez le câble audio du magnétoscope à la prise **AUDIO L(MONO)** du téléviseur.

Utilisation d'une autre source A/V

1. Comment brancher

- 1 Branchez les prises **AUDIO/VIDEO** entre le téléviseur et l'équipement externe. Jumelez les prises de même couleur. (Vidéo = jaune, Audio gauche = blanc et Audio droite = rouge).



2. Comment utiliser

- ☐ Sélectionnez la source d'entrée **AV** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.
- ☐ Utilisez alors l'appareil externe.

INSTALLATION D'APPAREILS EXTERNES

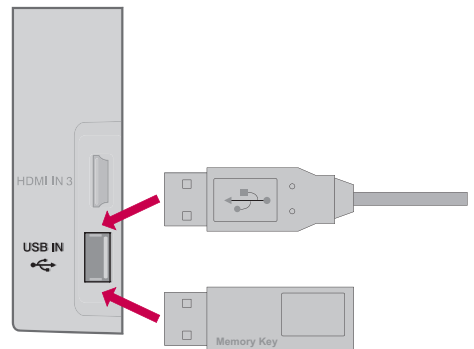
Branchement USB

1. Comment brancher

- 1 Branchez l'appareil USB dans la prise **USB IN**, sur le côté du téléviseur.

2. Comment utiliser

- ☐ Après le branchement sur la prise **USB IN**, vous pouvez utiliser la fonction USB.



Précautions lors de l'utilisation d'un appareil USB

- ⇒ La capacité recommandée est de maximum 1 To pour un disque dur USB externe, ou de 32 Go pour une mémoire USB.

Connexion de la sortie audio

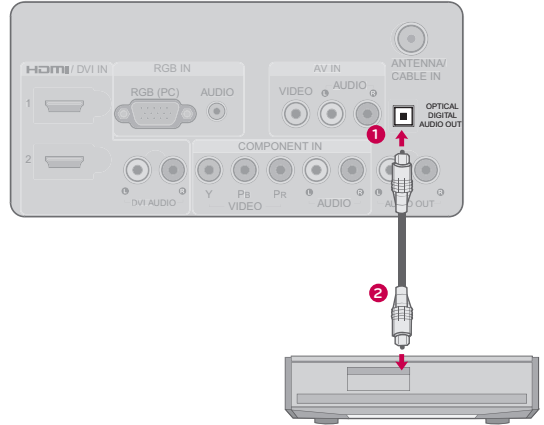
Pour envoyer l'audio du téléviseur vers un équipement audio externe en utilisant la prise Sortie audio.

Branchement numérique sur le système audio d'un Home cinéma

Si vous voulez profiter de la diffusion numérique via des haut-parleurs à 5.1 canaux, branchez la prise OPTICAL DIGITAL AUDIO OUT située à l'arrière du téléviseur, à un Home cinéma (ou un amplificateur).

1. Comment brancher

- 1 Branchez une extrémité d'un câble optique sur la prise OPTICAL DIGITAL AUDIO OUT du téléviseur.
- 2 Branchez l'autre extrémité du câble optique sur l'entrée audio numérique de l'appareil audio.
- 3 Paramétrez l'option "Option haut-parleur TV - Désactivé" dans le menu AUDIO. Consultez le mode d'emploi de l'équipement audio externe.



! REMARQUE

⇒ Lorsque vous branchez un équipement audio externe, comme des amplificateurs ou des haut-parleurs, il est possible de désactiver les haut-parleurs du téléviseur, via le menu.

! ATTENTION

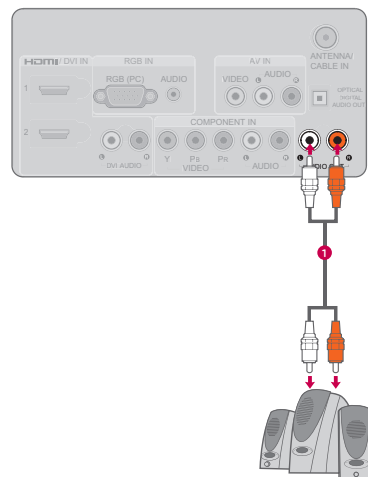
⇒ Ne regardez pas dans la prise de sortie optique. Le faisceau laser peut vous rendre aveugle.

⇒ La fonction audio avec ACP (protection de la copie audio) peut bloquer la sortie audio numérique.

Branchement en utilisant un câble audio analogique

1. Comment brancher

- 1 Branchez une extrémité d'un câble audio sur la prise AUDIO OUT du téléviseur.
- 2 Branchez l'autre extrémité du câble audio sur l'entrée audio de l'appareil audio.
- 3 Paramétrez l'option "Option haut-parleur TV - Désactivé" dans le menu AUDIO. Consultez le mode d'emploi de l'équipement audio externe.



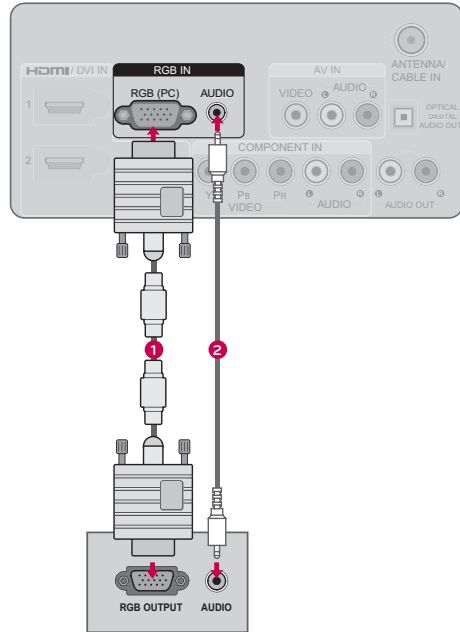
Utilisation d'un PC

Ce téléviseur est compatible avec le standard Plug & Play, ce qui veut dire que le PC s'ajustera automatiquement aux réglages du téléviseur.

Connexion VGA (D-Sub 15 broches)

1. Comment brancher

- 1 Branchez la sortie VGA du PC sur la prise **RGB IN (PC)** du téléviseur.
- 2 Branchez la sortie audio de l'ordinateur sur la prise **RGB IN (AUDIO)** du téléviseur.



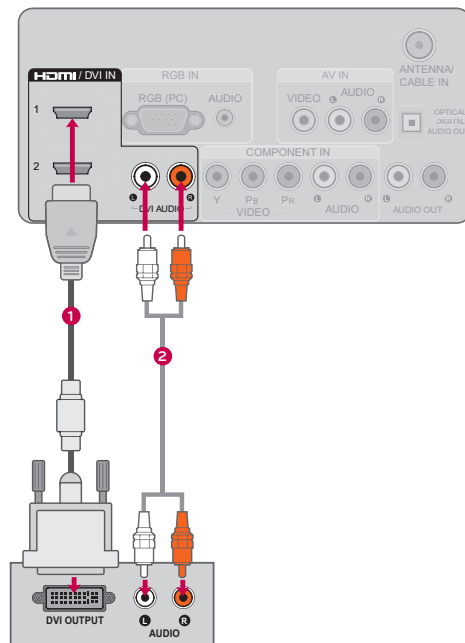
2. Comment utiliser

- ☐ Allumez le PC et le téléviseur.
- ☐ Sélectionnez la source d'entrée **RGB-PC** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.

Connexion DVI vers HDMI

1. Comment brancher

- 1 Branchez la sortie DVI du PC sur la prise **HDMI/DVI IN 1** ou **2** du téléviseur.
- 2 Branchez la sortie audio de l'ordinateur sur la prise **DVI AUDIO** du téléviseur.



2. Comment utiliser

- ☐ Allumez le PC et le téléviseur.
- ☐ Sélectionnez la source d'entrée **HDMI 1** ou **HDMI 2** du téléviseur, en utilisant le bouton **SOURCE** de la télécommande.



REMARQUE

- ⇒ Pour obtenir une qualité d'image optimale, paramétrez la carte graphique du PC sur 1 920 x 1 080.
- ⇒ Selon la carte graphique, le mode DOS peut ne pas fonctionner si un câble HDMI vers DVI est utilisé.
- ⇒ En mode PC, du bruit associé à la résolution, au schéma vertical, au contraste ou à la luminosité.
- ⇒ En cas de bruit, modifiez la sortie PC pour une autre résolution, modifiez le taux de rafraîchissement ou ajustez la luminosité et le contraste depuis le menu IMAGE, jusqu'à obtenir une image claire.
- ⇒ Évitez d'afficher une image fixe sur l'écran trop longtemps. L'image fixe peut s'imprimer définitivement sur l'écran.
- ⇒ Selon la carte graphique, certains réglages de la résolution peuvent afficher une image mal positionnée sur l'écran.

Spécifications d'affichage prises en charge (RVB-PC, HDMI-PC)

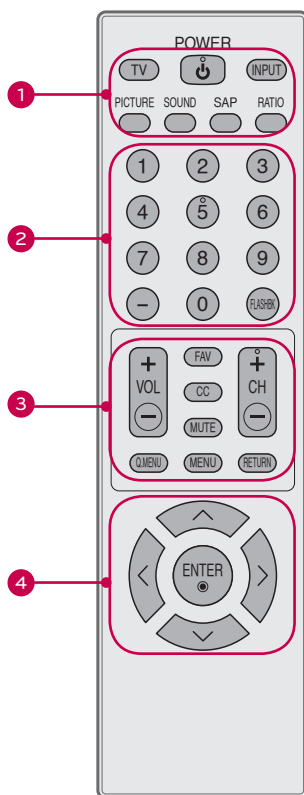
Résolution	Fréquence horizontale (kHz)	Fréquence verticale (Hz)
640x350	31,468	70,09
720x400	31,469	70,08
640x480	31,469	59,94
800x600	37,879	60,31
1024x768	48,363	60,00
1280x768	47,776	59,87
1360x768	47,712	60,015
1360x768	63,981	60,02
1600x1200	75,00	60,00
1920x1080 RVB-PC	66,587	59,934
1920x1080 HDMI-PC	66,587	59,934

REGARDER LA TÉLÉVISION / CONTRÔLE DES CHAÎNES

Fonctions de la télécommande

Lorsque vous utilisez la télécommande, pointez-la dans la direction du capteur de télécommande du téléviseur.

La télécommande peut ne pas correspondre aux illustrations ci-dessous.

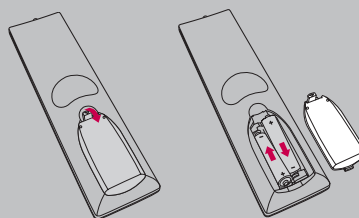


N° du groupe	Item	Description
1	TV	Permet de retourner à la dernière chaîne TV.
	POWER (MARCHE/ARRÊT)	Permet d'allumer le téléviseur du mode veille ou le mettre en veille.
	INPUT (SOURCE)	Permet de passer d'une source à une autre.
	RATIO (FORMAT)	Permet de modifier le format.
	SAP	Permet de sélectionner le son MTS.
	SOUND (SON)	Permet de modifier le mode audio.
	PICTURE (IMAGE)	Permet de modifier le mode image.

N° du groupe	Item	Description
2	NUMBER buttons (Boutons NUMÉRIQUES)	Utilisez ces touches pour saisir un numéro de programme pour les chaînes multiples, comme 2-1, 2-2, etc.
	FLASHBK	Permet de syntoniser la dernière chaîne visualisée.
3	CHANNEL (UP/DOWN) CHAÎNE (SUP/INF)	Permet de changer de chaîne.
	RETURN (RETOUR)	Permet à l'utilisateur de retourner en arrière d'un pas dans une application interactive ou dans d'autres fonctions interactives.
	FAV	Permet de faire défiler les chaînes favorites programmées.
	CC (S.-Titre)	Permet d'activer ou de désactiver l'affichage des sous-titres.
	MUTE (MUET)	Pour couper ou restaurer le son.
	MENU	Affiche le menu principal, ou efface tous les affichages à l'écran et retourne au visionnage de la télévision.
	VOLUME (UP/DOWN) (PLUS/MOINS)	Permet de régler le volume.
Q.MENU (MENU R.)	Ouvre la liste des options du Menu rapide.	
4	THUMBSTICK (Up/Down/ Left/Right/ ENTER) NAVIGATION (haut/bas/gauche/droite/Entrée)	Permet de naviguer dans les menus à l'écran, et d'ajuster les paramètres du système selon vos préférences.

Installation des piles

- Ouvrez le couvercle du compartiment des piles au dos de la télécommande et insérez les piles dans le bon sens.
- Utilisez deux piles AAA 1,5V. N'utilisez pas une pile usée avec une pile neuve.
- Fermez le couvercle.



Allumer le téléviseur

- 1 Branchez en premier le cordon d'alimentation.
Le téléviseur sera alors en mode veille.
⇒ Pour allumer le téléviseur en mode veille, appuyez sur le bouton **POWER (Marche/Arrêt)**.
- 2 Sélectionnez la source de visionnage en utilisant le bouton **INPUT (Entrée)** de la télécommande.
- 3 Lorsque vous ne regardez plus la télévision, appuyez sur le bouton **POWER (Marche/Arrêt)** de la télécommande. Le téléviseur retourne en mode veille.



REMARQUE

- ⇒ Si vous prévoyez une absence prolongée, des vacances, débranchez la fiche d'alimentation de la prise murale.

Choix de la chaîne

- 1 Appuyez sur le bouton **CHANNEL (CHAÎNE)** ou sur les boutons **NUMBER (NUMÉRIQUES)** pour sélectionner un numéro de chaîne.

Réglage du volume

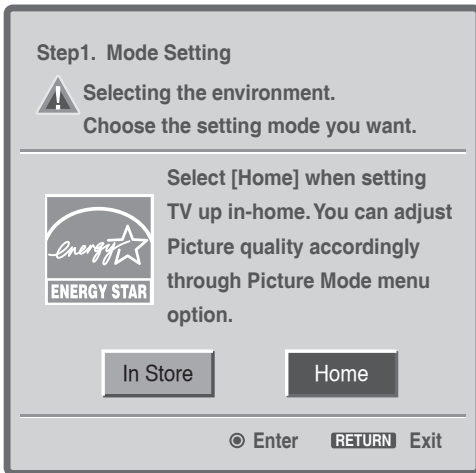
- 1 Appuyez sur le bouton **VOLUME** pour ajuster le volume.
- 2 Si vous voulez couper le son, appuyez sur le bouton **MUTE (MUET)**.
- 3 Vous pouvez annuler la fonction Muet, en appuyant sur le bouton **MUTE (MUET)** ou **VOLUME**.

Paramètre initial

Cette fonction permet à l'utilisateur de facilement configurer les éléments de base qui permettent de regarder le téléviseur pour la première fois après son achat. Ces éléments apparaîtront à l'écran dès la première utilisation du téléviseur. La fonction peut également être activée à partir des menus utilisateur.

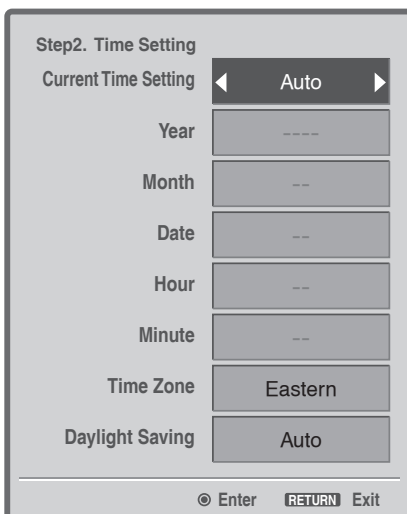
- La sélection par défaut est "Accueil". Pour profiter d'une qualité d'image optimale chez vous, nous vous recommandons le mode "Accueil".
- Le mode "En stock" est conçu uniquement pour les téléviseurs utilisés en magasin. L'utilisateur peut régler le "Menu Image - Mode Image" manuellement, lorsqu'il inspecte le téléviseur, mais le téléviseur rétablira automatiquement le réglage Magasin prédéfini après un délai de 5 minutes.
- Le mode "En stock" est un réglage optimal pour l'affichage dans les magasins. "Le mode "En stock" initialise le téléviseur pour régler la qualité d'image.

1. Réglage du mode



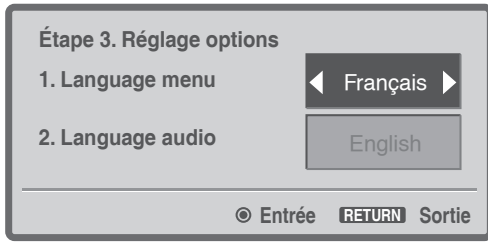
- 1 Choisissez l'option **Réglage du mode**.
- 2 Appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.


2. Réglage de l'heure




- 1 Choisissez l'option **Heure courante**.
 - Si vous sélectionnez "Manuel", saisissez les données pour l'**Année**, le **Mois**, la **Date**, l'**Heure**, les **Minutes**.
- 2 Choisissez l'option **Fuseau horaire**.
- 3 Choisissez l'option **Heure avancée**.
- 4 Une fois tous les réglages effectués, appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.

3. Réglage options

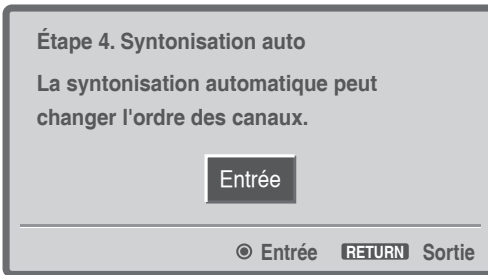



1  Choisissez l'option **Language menu**.

2  Choisissez l'option **Language audio**.

3  Appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.

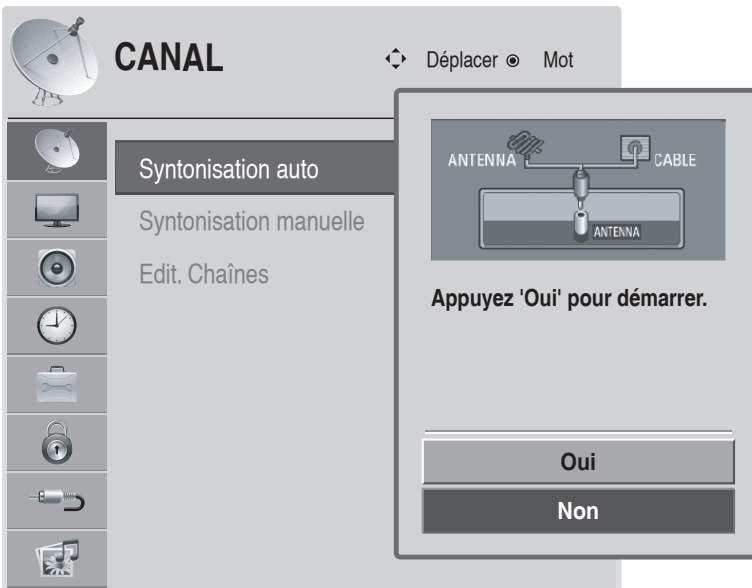
4. Syntonisation auto



1  Contrôlez le branchement de votre antenne, et appuyez sur le bouton **ENTRÉE** pour lancer la **Syntonisation auto**.

2  Choisissez **Oui** pour lancer la syntonisation automatique.

3  Appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.




RÉGLAGES DES MENUS


Sélection des menus à l'écran

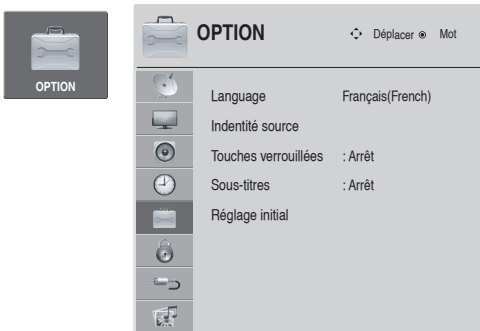
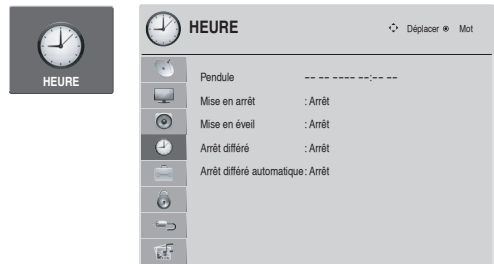
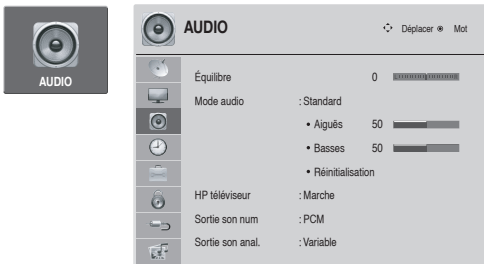
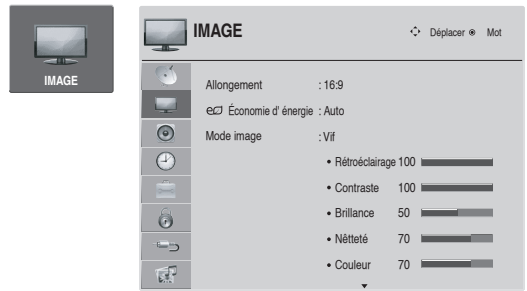
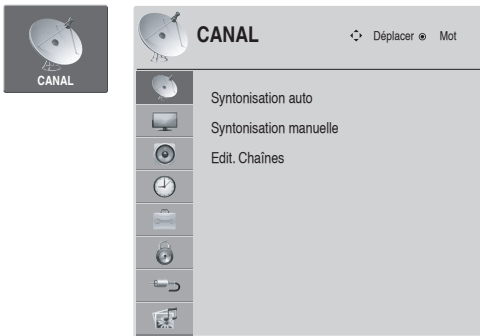
Le menu OSD (Affichage à l'écran) de votre téléviseur peut être légèrement différent des illustrations dans ce manuel.

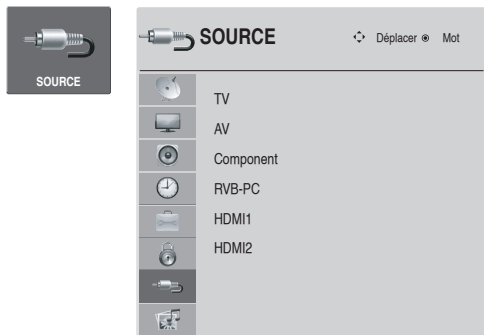
1   Pour afficher chaque menu.

2   Pour sélectionner un élément du menu.

3  Pour accepter la sélection actuelle.

4  Pour retourner au visionnage de la télévision.

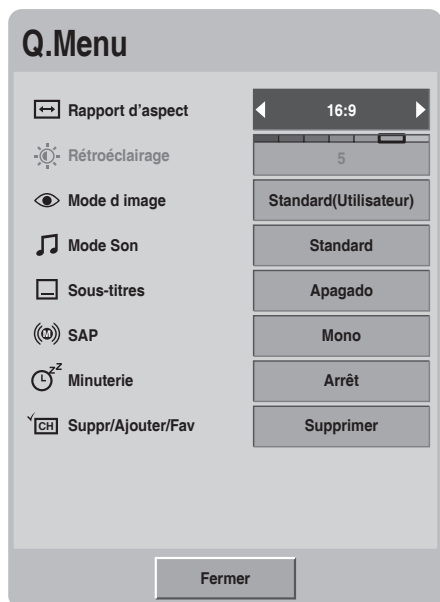








* HDMI 3 : Pour 47LD500

Menu rapide

Le menu OSD (Affichage à l'écran) de votre téléviseur peut être légèrement différent des illustrations dans ce manuel. Le Menu R (Menu rapide) comporte des fonctions que l'utilisateur peut être amené à utiliser fréquemment.

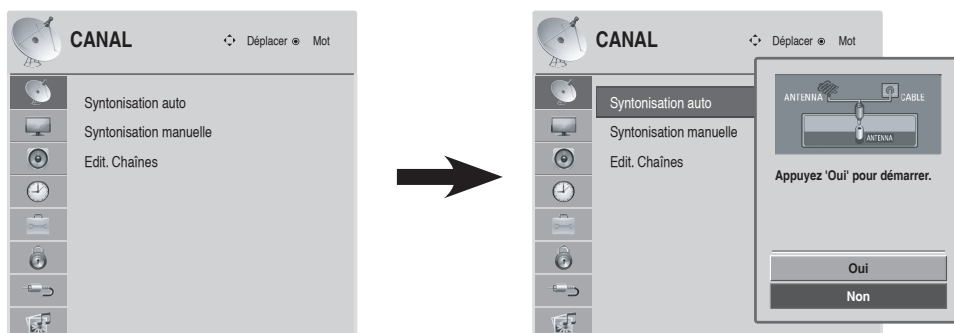


- 1  Pour afficher le menu rapide.
- 2  Pour sélectionner un élément du menu.
- 3  Pour choisir un réglage.
- 4  Pour accepter la sélection actuelle et retourner au visionnage de la télévision.

- ⇒ **Rapport d'aspect** : Pour sélectionner le format d'image désiré.
- ⇒ **Rétroéclairage** : Pour sélectionner le niveau de luminosité voulu du rétroéclairage derrière l'écran LCD. La fonction **Rétroéclairage** ne fonctionne que si vous désactivez "Économie d'énergie- Arrêt".
- ⇒ **Mode d'image** : Pour sélectionner le préreglage d'image voulu.
- ⇒ **Mode Son** : Pour sélectionner le préreglage audio voulu.
- ⇒ **Sous-titres** : Pour régler le mode sous-titres sur activé ou désactivé.
- ⇒ **SAP** : Pour sélectionner le son MTS.
 - TV analogique : Mono / Stéréo / SAP
 - TV numérique : Anglais / Français /Espagnol / Coréen / Japonais / Chinois / Allemand / Italien / Russe
- ⇒ **Minuterie** : Permet de mettre le téléviseur hors tension à une heure prédéfinie.
- ⇒ **Suppr/Ajouter/Fav**: Permet de sélectionner la chaîne à ajouter, supprimer ou ajouter à la liste des favoris.

Menu des chaînes


Le menu des chaînes propose des options pour paramétrer votre téléviseur et réceptionner des chaînes télévisées.



1   Pour afficher le menu CANAL.

2   Pour sélectionner un élément du menu.

3   Ajustez le réglage.

4  Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ Syntonisation auto

- Permet d'effectuer une recherche automatique de toutes les chaînes disponibles via les entrées câble ou antenne, et de les enregistrer en mémoire dans la liste des chaînes.
- Exécuter cette fonction si vous déménagez ou changez votre téléviseur de place.
- La syntonisation automatique ne mémorise que les chaînes disponibles au moment de son exécution.
- Les chaînes trouvées sont regroupées dans l'ordre TVN, TV, TVN par câble (CADTV) et TV par câble (CATV).

⇒ Syntonisation manuelle

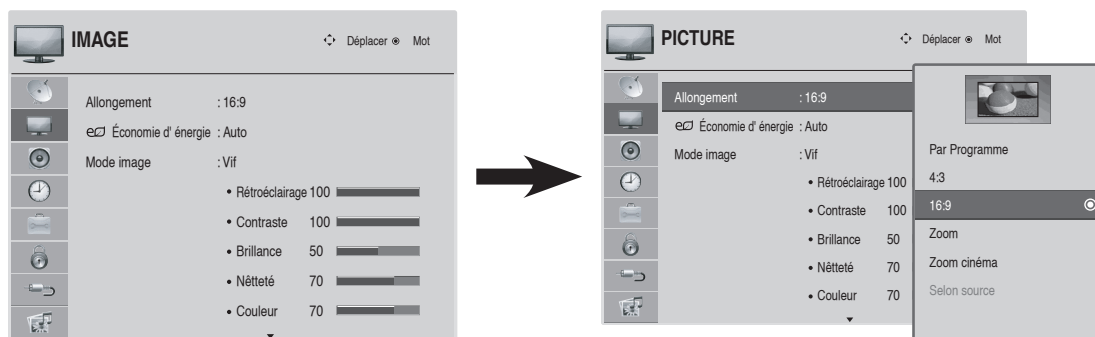
- Lorsque vous choisissez le signal d'entrée TVN ou TVN par câble dans la syntonisation manuelle, un contrôleur de la force du signal s'affiche à l'écran, de façon à voir la qualité du signal reçu.
- Choisissez le type de chaîne et le numéro de chaîne RF. Puis sélectionnez **Ajouter** ou **Supprimer**.

⇒ Edit. Chaînes

- Les chaînes de la liste d'Edit. Chaînes s'affichent en noir. Les chaînes supprimées de la liste d'Edit. Chaînes s'affichent en gris.
- Lorsqu'un numéro de chaîne est supprimé, vous ne pourrez pas la sélectionner en utilisant le bouton **CHAÎNE** lorsque vous regardez la télévision. Si vous voulez sélectionner la chaîne supprimée, saisissez directement le numéro de la chaîne avec les boutons **NUMÉRO** ou sélectionnez la chaîne dans le menu **Edit. Chaîne**.

Menu Image

Le menu Image propose des options qui permettent d'améliorer et d'affiner l'image qui s'affiche sur votre téléviseur, selon vos préférences et la luminosité de la pièce.



1 Pour afficher le menu **IMAGE**.

3 Ajustez le réglage.

2 Pour sélectionner un élément du menu.

4 Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ Allongement

- Cette fonction vous permet de choisir l'affichage sur votre téléviseur de l'image analogique en 4:3. Il est possible de choisir un format différent, selon la source d'entrée (diffusion analogique, numérique, aux.).

⇒ Économie d'énergie

- Permet de réduire la consommation électrique du téléviseur en diminuant l'intensité du rétroéclairage.
- Vous pouvez augmenter la luminosité de votre écran en ajustant le niveau d'économie d'énergie.
- La fonction **Rétroéclairage** ne fonctionne que si vous désactivez "**Économie d'énergie- Arrêt**".
- Lorsque vous choisissez **Arrêt écran**, l'écran se met hors tension dans les 3 secondes qui suivent. Appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande pour mettre l'écran à nouveau sous tension.
- Lorsque vous sélectionnez **Auto**, le **rétroéclairage** s'ajuste automatiquement via la **Sonde intelligente**, en fonction des conditions environnante.

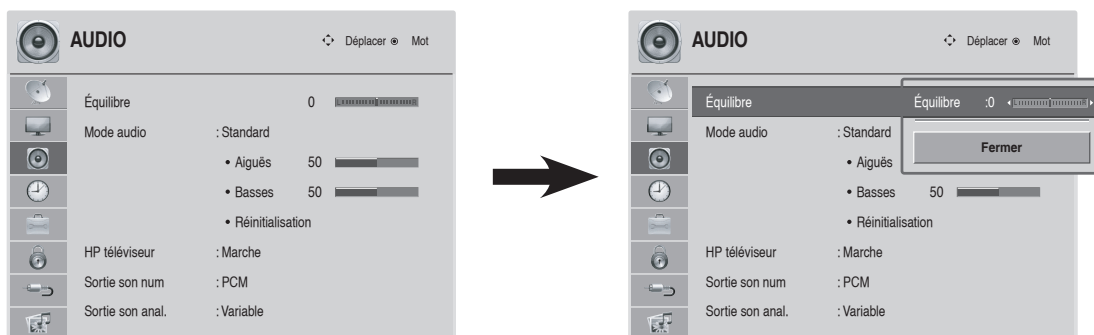
⇒ Mode image

- Les réglages **Vif**, **Standard**, **Cinéma**, **Sport**, et **Jeu** sont prédéfinis à l'usine, pour une qualité d'image optimale.
- Vous pouvez utiliser un réglage prédéfini, ou modifier le réglage manuellement.
 - ⇒ **Rétroéclairage** : Cette fonction permet d'ajuster la luminosité du rétroéclairage derrière l'écran LCD. Son réglage est recommandé lorsque vous définissez la luminosité du téléviseur. Lorsque vous diminuez le rétroéclairage, la luminosité du noir devient plus sombre, sans aucune perte au niveau du signal vidéo. La consommation électrique est également réduite.

- ⇒ **Contraste** : Permet d'augmenter ou de diminuer le gradient du signal vidéo. Vous pouvez utiliser la fonction Contraste lorsqu'une partie brillante de l'image est saturée.
 - ⇒ **Brillance** : Permet d'ajuster le niveau de base du signal dans l'image. Vous pouvez utiliser la fonction Contraste lorsqu'une partie brillante de l'image est saturée.
 - ⇒ **Netteté** : Permet d'ajuster le niveau de netteté en bordure, entre les zones lumineuses et sombres de l'image. Plus le niveau est bas, plus l'image est douce.
 - ⇒ **Couleur** : Permet d'ajuster l'intensité de toutes les couleurs.
 - ⇒ **Teinte** : Permet d'ajuster l'équilibre entre les niveaux de rouge et de vert.
 - ⇒ **Contrôle avancé** : Vous permet d'ajuster certaines des fonctions avancées de votre écran LG, comme les réglages **Température couleur**, **Contraste frais**, **Couleurs fraîches**, **Réduction bruit vidéo**, **Gamma**, **Niveau noir**, **Cinéma réel** et **TruMotion 120Hz***.
- * *TruMotion 120Hz* : Pour 47LD500
- ⇒ **Réinitialisation** : Permet de retourner aux paramètres d'usine par défaut.

Menu audio

Le menu audio propose des options qui permettent d'améliorer et d'affiner le paramètre audio de votre téléviseur, selon vos préférences.



1 Pour afficher le menu **AUDIO**.

3 Ajustez le réglage.

2 Pour sélectionner un élément du menu.

4 Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ Équilibre

- Permet d'ajuster le son droit/gauche du haut-parleur, selon votre préférence et l'environnement.

⇒ Mode audio

- Les réglages **Standard**, **Musique**, **Cinéma**, **Sport**, et **Jeu** sont prédéfinis à l'usine, pour une qualité audio optimale.
- ⇒ **Aiguës** : Permet d'ajuster le paramètre d'intensité des hautes fréquences.
- ⇒ **Basses** : Permet d'ajuster le paramètre d'intensité des basses fréquences.
- ⇒ **Réinitialisation** : Permet de retourner aux paramètres d'usine par défaut.

⇒ HP téléviseur

- Si vous voulez utiliser un appareil Hi-Fi externe, éteignez les haut-parleurs internes du téléviseur.

⇒ Sortie audio numérique

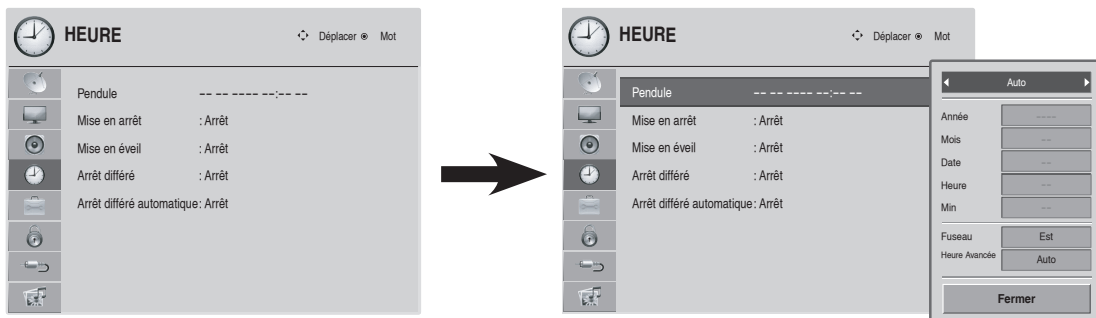
- Permet de régler le paramètre de la sortie audio numérique.

⇒ Sortie audio analogique

- Permet de régler le paramètre de la sortie audio analogique.

Menu Heure

Le menu Heure propose des options pour régler l'heure : l'heure de mise hors/sous tension du téléviseur, l'heure d'une mise en veille, et l'heure d'une veille auto.



1 Pour afficher le menu **HEURE**.

2 Pour sélectionner un élément du menu.

3 Ajustez le réglage.

4 Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ Pendule

- Permet d'ajuster l'heure sur votre téléviseur.
- Avec le réglage **Auto**, l'heure se règle automatiquement à partir d'un signal d'une chaîne numérique.
- Si le réglage de l'heure est incorrect, réinitialisez l'heure manuellement.

⇒ Mise en arrêt

- Réglez l'heure à laquelle le téléviseur va automatiquement se mettre hors tension.
- Cette fonction ne marche que si l'heure actuelle a été réglée.

⇒ Mise en éveil

- Réglez l'heure à laquelle le téléviseur va automatiquement se mettre sous tension.
- Cette fonction ne marche que si l'heure actuelle a été réglée.
- Le téléviseur doit être en mode de veille pour que la fonction **Mise en éveil** puisse fonctionner.
- Si vous n'appuyez sur aucune touche pendant deux heures, et que le téléviseur est allumé et la fonction **Mise en éveil** activée, le téléviseur va automatiquement passer en mode de veille.

⇒ Arrêt différé

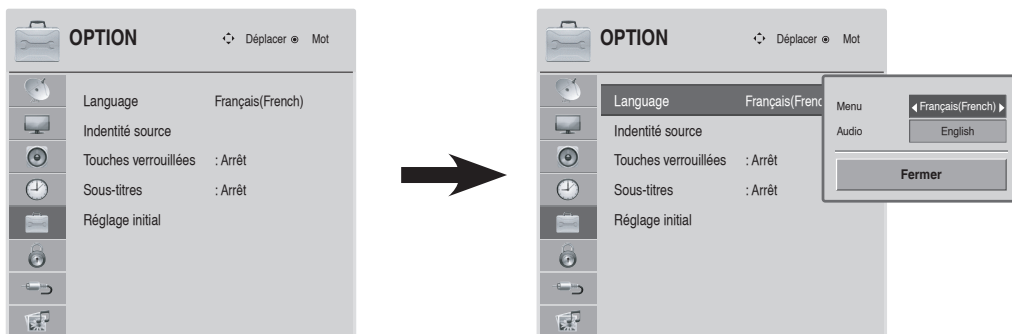
- Permet de mettre le téléviseur hors tension à une heure prédéfinie.




⇒ Arrêt différé automatique

- Permet d'activer la "Veille auto". Le téléviseur se met automatiquement hors tension en cas d'absence de signal pendant 10 minutes.

Menu Option

Le menu des options propose des options qui permettent de paramétrer l'environnement de fonctionnement du téléviseur.



1    Pour afficher le menu **OPTION**.

2   Pour sélectionner un élément du menu.

3   Ajustez le réglage.

4  Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ Language

- Permet de régler les menus à l'écran et les langues audio.

⇒ Indentité source

- Choisissez une entité pour chaque source d'entrée.
 - ⇒ **AV** : Source d'entrée d'un magnétoscope ou d'un équipement externe.
 - ⇒ **Composant** : Source d'entrée d'un lecteur DVD ou d'un décodeur numérique.
 - ⇒ **RVB-PC** : Source d'entrée d'un ordinateur.
 - ⇒ **HDMI1/HDMI2/HDMI3*** : Source d'entrée d'appareils haute définition (HD).
- * *HDMI 3 : Pour 47LD500*

⇒ Touches verrouillées

- Permet d'activer ou de désactiver les touches.
- Si cette fonction est activée (**On**) :
 - ⇒ Un mot de passe doit être utilisé pour accéder à ce menu.
 - ⇒ Le mot de passe par défaut du téléviseur est "0-0-0-0".

⇒ Sous-titre

- ❑ Les sous-titres permettent aux malentendants de regarder la télévision. Choisissez un mode de sous-titre pour afficher les informations relatives à un programme, si celles-ci sont disponibles. Les sous-titres analogiques affichent des informations n'importe où sur l'écran. Il s'agit habituellement des dialogues échangés dans le programme. Les sous-titres/le texte, s'ils sont fournis par le diffuseur, seront disponibles sur les chaînes numériques comme analogiques, via une antenne ou le câble. Ce téléviseur est programmé pour mémoriser le mode sous-titre/texte paramétré au moment où vous avez éteint pour la dernière fois votre téléviseur.
- ❑ Cette fonction n'est disponible que lorsque le **Mode sous-titre** est activé (**On**).
 - ⇒ **Sous-titre (CC1-4)** : Terme utilisé pour les mots qui défilent au bas du téléviseur. Il s'agit habituellement d'une portion audio du programme, destinée aux malentendants.
 - ⇒ **Texte (Texte1-4)** : Terme utilisé pour les mots qui apparaissent dans un grand cadre noir, et qui recouvrent la quasi totalité de l'écran. Il s'agit habituellement de messages fournis par le diffuseur.
 - ⇒ **Service (Service1-6)** : Cette fonction n'est disponible que pour les sous-titres des systèmes de diffusion numérique (source d'entrée numérique via la TVN ou la TVN par câble).

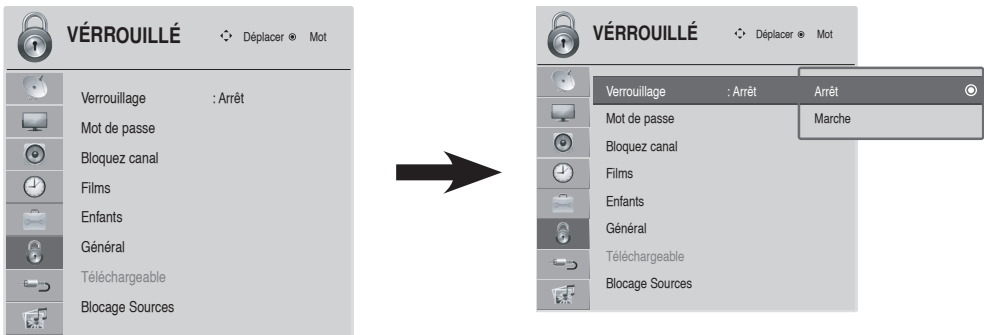
⇒ Réglage initial

- ❑ Voir le paragraphe "Paramétrage initial" (page 29).

Contrôle parental / classification

Le menu Verrouillage vous propose des options permettant de paramétrer le blocage de certains schémas. Vous pouvez ainsi bloquer des chaînes spécifiques, des classifications et des sources de visionnage externes. Un mot de passe doit être utilisé pour accéder à ce menu.

⇒ Le mot de passe par défaut du téléviseur est "0-0-0-0".



1 Pour afficher le menu **VÉRROUILLÉ**.

2 Saisissez le mot de passe.

3 Pour sélectionner un élément du menu.

4 Ajustez le réglage.

5 Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ **Verrouillage**

- Permet d'activer ou de désactiver le schéma de blocage paramétré précédemment.

⇒ **Mot de passe**

- Permet de modifier le mot de passe en saisissant un nouveau mot de passe pour la deuxième fois.
- ⇒ Le mot de passe par défaut du téléviseur est "0-0-0-0".

⇒ **Bloquer canal**

- Vous pouvez bloquer les chaînes que vous ne voulez pas regarder ou que vous ne voulez pas que vos enfants puissent regarder.

⇒ **Films**

- Il est possible de bloquer les films selon des limites spécifiées dans le classement des films. Les enfants ne pourront ainsi pas regarder certains films. Vous pouvez paramétrer une limite de classement et bloquer tous les films dont les classements sont supérieurs au niveau spécifié. Les limites de classement sur les films, ne s'appliquent que sur les films qui passent à la télévision, et non sur les programmes télévisés comme les feuilletons.
- Options de blocage sur le **Classement des films** :
 - ⇒ **G** (public général)
 - ⇒ **PG** (Conseil parental suggéré)
 - ⇒ **PG-13** (Parents fortement avertis)
 - ⇒ **R** (Restreint)
 - ⇒ **NC-17** (Restreint pour les moins de 17 ans)
 - ⇒ **X** (Adulte seulement)
 - ⇒ **Blocage désactivé** (Tout programme permis)
 - ⇒ Si vous paramétrez les films **PG-13** : **G** et **PG** seront disponibles, les films **PG-13**, **R**, **NC-17** et **X** seront bloqués.

⇒ **Enfants**

- Permet d'empêcher les enfants de regarder certaines émissions TV, en fonction du niveau défini de la classification. La classification enfant ne s'applique pas aux autres programmes télévisés. Les enfants pourront regarder ces programmes, sauf si vous avez bloqué certains programmes pour adultes dans le sous-menu de la Classification générale.
- Enfants** options de blocage :
 - ⇒ **Âge** (s'applique à TV-Y, TV-Y7)
 - ⇒ **Violence fantaisie** (s'applique à TV-Y7)

⇒ **Général**

- En se basant sur les classifications, cette option permet de bloquer certains programmes télévisés que vous et votre famille ne voulez pas regarder.
- Classification générale** options de blocage :
 - ⇒ **Âge** (s'applique à TV-G, TV-PG, TV-14, TV-MA)
 - ⇒ **Dialogue**-dialogue sexuel (s'applique à TV-PG, TV-14).
 - ⇒ **Langage**-langage adulte (s'applique à TV-PG, TV-14, TV-MA).

⇒ **Sexe**-situations sexuelles (s'applique à TV-PG, TV-14, TV-MA).

⇒ **Violence** (s'applique à TV-PG, TV-14, TV-MA).

⇒ **Téléchargeable**

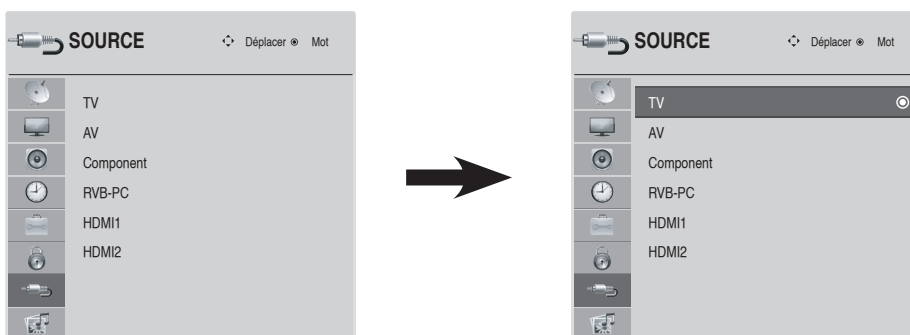
- Cette fonction n'est disponible que pour les chaînes numériques.
- Cette fonction ne fonctionne que lorsque le téléviseur a reçu des données de classification Region5.

⇒ **Blocage Sources**

- Vous permet de bloquer une entrée.

Menu Source

Le menu Source propose des options permettant de choisir la source d'entrée voulue.



1    Pour afficher le menu **SOURCE**.

2   Sélectionnez la source d'entrée désirée.

3  Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ **TV** : Choisissez cette option pour regarder des diffusions via une antenne, le câble et le câble numérique.

⇒ **AV** : Choisissez ces options pour regarder un support via un magnétoscope ou un autre équipement externe.

⇒ **Component** : Choisissez ces options pour regarder un support via un lecteur DVD ou un décodeur numérique.

⇒ **RVB-PC** : Sélectionnez cette option pour regarder une source PC.

⇒ **HDMI1/HDMI2/HDMI3*** : Choisissez ces options pour regarder un support via des appareils haute définition.

* *HDMI 3 : Pour 47LD500*




Menu USB

Le menu USB va s'ouvrir automatiquement lorsque vous insérez un lecteur USB. Il est également possible d'accéder au lecteur USB en choisissant USB dans le menu utilisateur.



* LISTE MUSIQUE : Pour 47LD500

1 Branchez l'appareil USB dans la prise USB IN, sur le côté du téléviseur.

2    Pour afficher le menu USB.

3   Choisissez LISTE DES PHOTOS ou LISTE MUSIQUE.

4  Pour retourner au visionnage de la télévision.

⇒ LISTE DES PHOTOS

Fichier photo pris en charge : *.JPG

- 📁 Ligne de base : 64 pixels (largeur) x 64 pixels (hauteur) à 15 360 pixels (largeur) x 8 640 pixels (hauteur)
- 📁 Progressif : 64 pixels (largeur) x 64 pixels (hauteur) à 1 920 pixels (largeur) x 1 440 pixels (hauteur)
- 📁 Il n'est possible de lire que les fichiers JPEG.
- 📁 Les fichiers non pris en charge, s'affichent sous forme d'icône prédéfinies.



- ☐ Pour afficher une image en plein écran, choisissez le fichier image voulu, puis appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.

☐ Appuyez sur le bouton **MENU** pour plus d'options :

⇒ **Mode du diaporama** : Choisissez le mode diaporama.

⇒ **Diaporama avec musique*** : Choisissez le mode diaporama avec musique.

* **Diaporama avec musique** : Pour 47LD500

⇒ **Liste des fichiers musique** : Choisissez le fichier audio à lire pendant le diaporama.

⇒ **Répétition** : Pour activer ou désactiver le mode Répétition.

⇒ **Tri par** : Choisissez le type de triage à appliquer.

⇒ **Duration** : Pour définir l'intervalle temps entre les diapositives.

⇒ **Effet diaporama** : Pour sélectionner l'effet de transition d'une diapositive à une autre.

⇒ **Taille des vignettes** : Pour choisir la taille des miniatures.

⇒ **Infos** : Pour activer ou désactiver les informations.



⇒ **LISTE MUSIQUE** (Pour 47LD500)

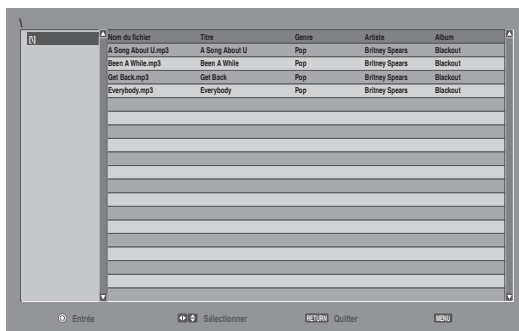
Fichier AUDIO (*.MP3) pris en charge

Débit 32 Kbps - 320 Kbps

📁 Taux d'échantillonnage MPEG1 Couche3 : 32 kHz, 44.1 kHz, 48 kHz

📁 Taux d'échantillonnage MPEG2 Couche3 : 16 kHz, 22,05 kHz, 24 kHz

📁 Taux d'échantillonnage MPEG2.5 Couche3 : 8 kHz, 11,025 kHz, 12 kHz



☐ Pour lancer une lecture audio, sélectionnez le fichier audio voulu, puis appuyez sur le bouton **ENTRÉE**.

☐ Appuyez sur le bouton **MENU** pour plus d'options :

⇒ **Tri par** : Choisissez le type de triage à appliquer.

⇒ **Mode de lecture** : Choisissez le mode de lecture.

⇒ **Répétition** : Pour activer ou désactiver le mode Répétition.

⇒ **Infos** : Pour activer ou désactiver les informations.



ANNEXE

Dépannage

Mauvais fonctionnement	
La télécommande ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assurez-vous qu'aucun objet n'interfère entre le poste de télévision et la télécommande. Assurez-vous que vous pointez la télécommande correctement vers le poste de télévision. <input type="checkbox"/> Assurez-vous d'avoir installé les batteries en respectant la polarité (+ vers +, - vers -). <input type="checkbox"/> Assurez-vous d'avoir sélectionné le bon mode de fonctionnement à distance : TV, Magnétoscope, etc. <input type="checkbox"/> Remplacez les piles.
Le téléviseur s'arrête soudainement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Est-ce qu'une mise en veille a été programmée ? <input type="checkbox"/> Vérifiez les paramètres de gestion de l'alimentation. Coupure de courant. <input type="checkbox"/> En l'absence de signal, le téléviseur s'éteint automatiquement dans les 10 minutes.

Problèmes vidéo	
Pas d'image ni de son	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Vérifiez que le poste est allumé. <input type="checkbox"/> Essayez une autre chaîne. Le problème peut venir de la réception d'une chaîne particulière. <input type="checkbox"/> Le câble d'alimentation est-il correctement inséré dans la prise secteur ? <input type="checkbox"/> Vérifiez la direction et l'emplacement de votre antenne. <input type="checkbox"/> Contrôlez la prise de courant, branchez le cordon d'alimentation d'un autre appareil sur la prise à laquelle la prise du poste de TV était raccordée.
L'image apparaît lentement après la mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> C'est normal, l'image est coupée durant le processus de démarrage du produit. Veuillez contacter votre SAV, si l'image n'apparaît toujours pas après cinq minutes.
Pas de couleur ou couleur/image terne	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réglez les couleurs dans les options de menu. <input type="checkbox"/> Respectez une distance suffisante entre le magnétoscope et le téléviseur. <input type="checkbox"/> Essayez une autre chaîne. Le problème peut venir de la réception d'une chaîne particulière. <input type="checkbox"/> Les connexions vidéo sont-elles correctes ? <input type="checkbox"/> Activez n'importe quelle fonction pour restaurer la luminosité de l'image.
Lignes horizontales/verticales ou image tremblotante	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recherchez les causes d'interférence comme un appareil ou un outil électrique.
Mauvaise réception de certaines chaînes	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La station ou le câble du poste rencontrent des problèmes, passez sur une autre chaîne. <input type="checkbox"/> Le signal de la station est faible, orientez l'antenne pour recevoir un signal plus fort. <input type="checkbox"/> Recherchez les possibles sources d'interférence.

Problèmes vidéo	
Lignes ou stries sur l'image	<input type="checkbox"/> Vérifiez l'antenne (changez l'orientation de l'antenne).
Aucune image en connectant la prise HDMI	<input type="checkbox"/> Si un câble HDMI ne prend pas en charge la technologie HDMI haute vitesse, il peut provoquer des scintillements ou empêcher l'affichage. Dans ce cas, utilisez des câbles plus récents compatibles avec le HDMI haute vitesse.

Problèmes audio	
Un des haut-parleurs ne produit aucun son	<input type="checkbox"/> Ajustez la balance Droite/gauche dans les options de menu.
Le téléviseur émet un son inhabituel	<input type="checkbox"/> Un changement du degré d'humidité ou de la température du milieu ambiant peut provoquer ce genre de désagrément lorsque le produit est allumé ou éteint. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement du produit.
Aucun son en connectant la prise HDMI/USB	<input type="checkbox"/> Vérifiez le câble HDMI haute vitesse. <input type="checkbox"/> Vérifiez la compatibilité du câble USB avec la version 2.0. <input type="checkbox"/> Utilisez un fichier MP3 normal. * Cette fonction n'est pas disponible pour tous les modèles.

Problèmes en mode PC	
Le signal est en dehors de la plage (format invalide)	<input type="checkbox"/> Réglez la résolution, la fréquence horizontale, ou la fréquence verticale sur le PC. <input type="checkbox"/> Vérifiez la source d'entrée.
La couleur de l'écran est instable ou couleur unique	<input type="checkbox"/> Vérifiez le câble de signal. <input type="checkbox"/> Réinstallez la carte vidéo du PC.
Lors du raccordement du câble HDMI au PC, l'audio est absent.	<input type="checkbox"/> Consultez le manuel au sujet de la carte audio du PC pour vérifier si elle prend en charge l'audio HDMI et comment le régler correctement.

Entretien

Il est possible de prévenir les défaillances avant qu'elles surviennent. Un nettoyage régulier et assidu peut prolonger la durée de vie de votre téléviseur.

Attention : Veillez à mettre l'appareil hors tension et à débrancher le cordon d'alimentation avant de procéder au nettoyage.

Nettoyage de l'écran

- 1 Voici un moyen pour empêcher la poussière de se déposer sur l'écran pendant un certain temps. Mouillez un chiffon doux avec de l'eau tiède. Ajoutez un peu de produit assouplissant ou de détergent liquide pour vaisselle sur le chiffon. Tordez le chiffon jusqu'à ce qu'il soit presque sec et utilisez-le pour essuyer l'écran.
- 2 Ne laissez pas l'eau s'accumuler sur l'écran. Laissez sécher avant de mettre le téléviseur sous tension

Nettoyage du boîtier

- Pour enlever la poussière ou les saletés, essuyez le boîtier avec un chiffon doux non pelucheux.
- Ne mouillez pas le chiffon.

Absence prolongée



ATTENTION

- ⇒ Si vous prévoyez ne pas utiliser votre téléviseur pour une longue période (comme des vacances), il est conseillé de débrancher le cordon d'alimentation afin de ne pas risquer que la foudre ou les surtensions n'endommagent l'appareil.

Spécifications du produit

Modèles		32LD400 (32LD400-UA)	42LD400 (42LD400-UA)	47LD500 (47LD500-UA)
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur)	Avec le socle	791 x 563 x 210mm (31,1" x 22,2" x 8,3")	1018,5 x 693 x 246mm (40,1" x 27,3" x 9,7")	1136,6 x 760 x 246mm (44,7" x 29,9" x 9,7")
	Sans le socle	791 x 506 x 83mm (31,1" x 19,9" x 3,3")	1018,5 x 632 x 92mm (40,1" x 24,9" x 3,6")	1136,6 x 699 x 88mm (44,7" x 27,5" x 3,5")
Poids	Avec le socle	9,5 kg (20,9 livres)	15,6 kg (34,4 livres)	18,2 kg (40,1 livres)
	Sans le socle	8 kg (17,6 livres)	13,5 kg (29,7 livres)	15,9 kg (35 livres)

Caractéristiques électriques		CA 100-240 V ~50/60 Hz
Système de télévision		NTSC-M, ATSC, 64 & 256 QAM
Couverture des programmes		VHF 2-13, UHF 14-69, CATV 1-135, DTV 2-69, CADTV 1-135
Impédance de l'antenne externe		75 Ω
Conditions environnementales	Température d'utilisation	0°C à 35°C (32°F à 95°F)
	Humidité d'utilisation	10%~90% (Sans condensation)
	Température de stockage	-20°C à 60°C (-4°F à 140°F)
	Humidité de stockage	10%~70% (Sans condensation)

* Dans le but d'améliorer la qualité de ce produit, ces spécifications sont sujettes à modifications sans préavis.

Licence Open Source

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU

Version 2, Juin 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA

Tout le monde est autorisé à copier et distribuer des copies exactes de ce document de licence, mais aucune modification n'est autorisée.

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous enlever toute liberté de les partager et de les modifier. A contrario, la Licence Publique Générale est destinée à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres, et à assurer que ces logiciels soient libres pour tous leurs utilisateurs. La présente Licence Publique Générale s'applique à la plupart des logiciels de la Free Software Foundation, ainsi qu'à tout autre programme pour lequel ses auteurs s'engagent à l'utiliser. (Certains autres logiciels de la Free Software Foundation sont couverts par la GNU Lesser General Public License à la place.) Vous pouvez aussi l'appliquer aux programmes qui sont les vôtres.

Quand nous parlons de logiciels libres, nous parlons de liberté, non de prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance d'être libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le souhaitez), de recevoir le code source ou de pouvoir l'obtenir si vous le souhaitez, de pouvoir modifier les logiciels ou d'en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres et de savoir que vous pouvez le faire.

Pour protéger vos droits, il nous est nécessaire d'imposer des limitations qui interdisent à quiconque de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Certaines responsabilités vous incombent en raison de ces limitations si vous distribuez des copies de ces logiciels, ou si vous les modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un tel programme, à titre gratuit ou contre une rémunération, vous devez accorder aux destinataires tous les droits dont vous disposez. Vous devez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent disposer du code source. Et vous devez leur montrer les présentes conditions afin qu'ils aient connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits en deux étapes : (1) nous sommes titulaires des droits d'auteur du logiciel, et (2) nous vous délivrons cette licence, qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier le logiciel.

En outre, pour la protection de chaque auteur

ainsi que la nôtre, nous voulons nous assurer que chacun comprenne que ce logiciel libre ne fait l'objet d'aucune garantie. Si le logiciel est modifié par quelqu'un d'autre puis transmis à des tiers, nous voulons que les destinataires soient mis au courant que ce qu'ils ont reçu n'est pas le logiciel d'origine, de sorte que tout problème introduit par d'autres ne puisse entacher la réputation de l'auteur original.

En définitive, tout programme libre est en permanence menacé par les brevets de logiciels. Nous souhaitons éviter le risque que les redistributeurs d'un programme libre fassent des demandes individuelles de licence de brevet, ceci ayant pour effet de rendre le programme propriétaire. Pour éviter cela, nous établissons clairement que toute licence de brevet doit être concédée de façon à ce que l'usage en soit libre pour tous ou bien qu'aucune licence ne soit concédée.

Les termes exacts et les conditions de copie, de distribution et de modification sont les suivants :

CONDITIONS DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION DE LA LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU.

0. La présente Licence s'applique à tout programme ou tout autre ouvrage contenant un avis, apposé par le titulaire des droits d'auteur, stipulant qu'il peut être distribué au titre des conditions de la présente Licence Publique Générale. Ci-après, le 'Programme' désigne l'un quelconque de ces programmes ou ouvrages, et un 'ouvrage fondé sur le Programme' désigne soit le Programme, soit un ouvrage qui en dérive au titre des lois sur le droit d'auteur : en d'autres termes, un ouvrage contenant le Programme ou une partie de ce dernier, soit à l'identique, soit avec des modifications et/ou traduit dans un autre langage. (Ci-après, le terme 'modification' implique, sans s'y réduire, le terme traduction.) Chaque concessionnaire sera désigné par 'vous'.

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente Licence ; elles sont hors de son champ d'application. L'opération consistant à exécuter le Programme n'est soumise à aucune limitation et les sorties du programme ne sont couvertes que si leur contenu constitue un ouvrage fondé sur le Programme (indépendamment du fait qu'il ait été réalisé par l'exécution du Programme). La validité de ce qui précède dépend de ce que fait le Programme.

1. Vous pouvez copier et distribuer des copies à l'identique du code source du Programme tel que vous l'avez reçu, sur n'importe quel support, du moment que vous apposez sur chaque copie, de manière ad hoc et parfaitement visible, l'avis de droit d'auteur adéquat et une exonération de garantie ; que vous gardiez intacts tous les avis faisant référence à la présente Licence et à l'absence de toute garantie ; et que vous fournissiez à tout destinataire du Programme autre que vous-même un exemplaire de la présente Licence en même temps que le Programme.

Vous pouvez faire payer l'acte physique de transmission d'une copie, et vous pouvez, à votre discrétion, proposer une garantie contre rémunération.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou des copies du Programme ou n'importe quelle partie de celui-ci, créant ainsi un ouvrage fondé sur le Programme, et copier et distribuer de telles modifications ou ouvrage selon les termes de l'Article 1 ci-dessus, à condition de vous conformer également à chacune des obligations suivantes :

- a) Vous devez munir les fichiers modifiés d'avis bien visibles stipulant que vous avez modifié ces fichiers, ainsi que la date de chaque modification.
- b) Vous devez prendre les dispositions nécessaires pour que tout ouvrage que vous distribuez ou publiez, et qui, en totalité ou en partie, contient ou est fondé sur le Programme - ou une partie quelconque de ce dernier - soit concédé comme un tout, à titre gratuit, à n'importe quel tiers, au titre des conditions de la présente Licence.

- c) Si le programme modifié lit habituellement des instructions de façon interactive lorsqu'on l'exécute, vous devez, quand il commence son exécution pour ladite utilisation interactive de la manière la plus usuelle, faire en sorte qu'il imprime ou affiche une annonce comprenant un avis de droit d'auteur ad hoc, et un avis stipulant qu'il n'y a pas de garantie (ou bien indiquant que c'est vous qui fournissez la garantie), et que les utilisateurs peuvent redistribuer le programme en respectant les présentes obligations, et expliquant à l'utilisateur comment voir une copie de la présente Licence. (Exception : si le Programme est lui-même interactif mais n'imprime pas habituellement de telle annonce, votre ouvrage fondé sur le Programme n'est pas obligé d'imprimer d'annonce.)

Ces obligations s'appliquent à l'ouvrage modifié pris comme un tout. Si des éléments identifiables de cet ouvrage ne sont pas fondés sur le Programme et peuvent raisonnablement être considérés comme des ouvrages indépendants distincts en eux mêmes, alors

la présente Licence et ses conditions ne s'appliquent pas à ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'ouvrages distincts. Mais lorsque vous distribuez ces mêmes éléments comme partie d'un tout, lequel constitue un ouvrage fondé sur le Programme, la distribution de ce tout doit être soumise aux conditions de la présente Licence, et les autorisations qu'elle octroie aux autres concessionnaires s'étendent à l'ensemble de l'ouvrage et par conséquent à chaque et toute partie indifféremment de qui l'a écrite.

Par conséquent, l'objet du présent article n'est pas de revendiquer des droits ou de contester vos droits sur un ouvrage entièrement écrit par vous; son objet est plutôt d'exercer le droit de contrôler la distribution d'ouvrages dérivés ou d'ouvrages collectifs fondés sur le Programme.

De plus, la simple proximité du Programme avec un autre ouvrage qui n'est pas fondé sur le Programme (ou un ouvrage fondé sur le Programme) sur une partition d'un espace de stockage ou un support de distribution ne place pas cet autre ouvrage dans le champ d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez copier et distribuer le Programme (ou un ouvrage fondé sur lui, selon l'Article 2) sous forme de code objet ou d'exécutable, selon les termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, à condition que vous accomplissiez l'un des points suivants :

- a) L'accompagner de l'intégralité du code source correspondant, sous une forme lisible par un ordinateur, lequel doit être distribué au titre des termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels; ou,
- b) L'accompagner d'une proposition écrite, valable pendant au moins trois ans, de fournir à tout tiers, à un tarif qui ne soit pas supérieur à ce que vous coûte l'acte physique de réaliser une distribution source, une copie intégrale du code source correspondant sous une forme lisible par un ordinateur, qui sera distribuée au titre des termes des Articles 1 et 2 ci-dessus, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de logiciels; ou,
- c) L'accompagner des informations reçues par vous concernant la proposition de distribution du code source correspondant. (Cette solution n'est autorisée que dans le cas d'une distribution non commerciale et seulement si vous avez reçu le programme sous forme de code objet ou d'exécutable accompagné d'une telle proposition - en conformité avec le sous-Article b ci-dessus.)

Le code source d'un ouvrage désigne la forme favorite pour travailler à des modifications de

cet ouvrage. Pour un ouvrage exécutable, le code source intégral désigne la totalité du code source de la totalité des modules qu'il contient, ainsi que les éventuels fichiers de définition des interfaces qui y sont associés, ainsi que les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation de l'exécutable. Cependant, par exception spéciale, le code source distribué n'est pas censé inclure quoi que ce soit de normalement distribué (que ce soit sous forme source ou binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau, et autre) du système d'exploitation sur lequel l'exécutable tourne, à moins que ce composant lui-même n'accompagne l'exécutable.

Si distribuer un exécutable ou un code objet consiste à offrir un accès permettant leur copie depuis un endroit particulier, alors l'offre d'un accès équivalent pour copier le code source depuis le même endroit compte comme une distribution du code source - même si les tiers ne sont pas contraints de copier le source en même temps que le code objet.

4. Vous ne pouvez copier, modifier, concéder en sous-licence, ou distribuer le Programme, sauf tel qu'expressément prévu par la présente Licence. Toute tentative de copier, modifier, concéder en sous-licence, ou distribuer le Programme d'une autre manière est réputée non valable, et met immédiatement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Toutefois, les tiers ayant reçu de vous des copies, ou des droits, au titre de la présente Licence ne verront pas leurs autorisations résiliées aussi longtemps que lesdits tiers se conforment pleinement à elle.
5. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence étant donné que vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou distribuer le Programme ou les ouvrages fondés sur lui. Ces actions sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou distribuant le Programme (ou un ouvrage quelconque fondé sur le Programme), vous signifiez votre acceptation de la présente Licence en le faisant, et de toutes ses conditions concernant la copie, la distribution ou la modification du Programme ou d'ouvrages fondés sur lui.
6. Chaque fois que vous redistribuez le Programme (ou n'importe quel ouvrage fondé sur le Programme), une licence est automatiquement concédée au destinataire par le concédant originel de la licence, l'autorisant à copier, distribuer ou modifier le Programme, sous réserve des présentes conditions. Vous ne pouvez imposer une quelconque limitation supplémentaire à l'exercice des droits octroyés au titre des présentes par le destinataire. Vous n'avez pas la responsabilité d'imposer le respect de la présente Licence à des tiers.

7. Si, conséquemment à une décision de justice ou l'allégation d'une transgression de brevet ou pour toute autre raison (non limitée à un problème de brevet), des obligations vous sont imposées (que ce soit par jugement, conciliation ou autre) qui contredisent les conditions de la présente Licence, elles ne vous excusent pas des conditions de la présente Licence. Si vous ne pouvez distribuer de manière à satisfaire simultanément vos obligations au titre de la présente Licence et toute autre obligation pertinente, alors il en découle que vous ne pouvez pas du tout distribuer le Programme. Par exemple, si une licence de brevet ne permettait pas une redistribution sans redevance du Programme par tous ceux qui reçoivent une copie directement ou indirectement par votre intermédiaire, alors la seule façon pour vous de satisfaire à la fois à la licence du brevet et à la présente Licence serait de vous abstenir totalement de toute distribution du Programme.

Si une partie quelconque de cet article est tenue pour nulle ou inopposable dans une circonstance particulière quelconque, l'intention est que le reste de l'article s'applique. La totalité de la section s'appliquera dans toutes les autres circonstances.

Cet article n'a pas pour but de vous induire à transgresser un quelconque brevet ou d'autres revendications à un droit de propriété ou à contester la validité de la moindre de ces revendications ; cet article a pour seul objectif de protéger l'intégrité du système de distribution du logiciel libre, qui est mis en œuvre par la pratique des licences publiques. De nombreuses personnes ont fait de généreuses contributions au large spectre de logiciels distribués par ce système en se fiant à l'application cohérente de ce système ; il appartient à chaque auteur/donateur de décider si il ou elle veut distribuer du logiciel par l'intermédiaire d'un quelconque autre système et un concessionnaire ne peut imposer ce choix.

Cet article a pour but de rendre totalement limpide ce que l'on pense être une conséquence du reste de la présente Licence.

8. Si la distribution et/ou l'utilisation du Programme est limitée dans certains pays que ce soit par des brevets ou par des interfaces soumises au droit d'auteur, le titulaire originel des droits d'auteur qui décide de couvrir le Programme par la présente Licence peut ajouter une limitation géographique de distribution explicite qui exclue ces pays afin que la distribution soit permise seulement dans ou entre les pays qui ne sont pas ainsi exclus. Dans ce cas, la présente Licence incorpore la limitation comme si elle était écrite dans le corps de la présente Licence.

9. La Free Software Foundation peut, de temps à autre, publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence Publique Générale. De telles nouvelles versions seront similaires à la présente version dans l'esprit mais pourront différer dans le détail pour prendre en compte de nouvelles problématiques ou inquiétudes.

Chaque version possède un numéro de version la distinguant. Si le Programme précise le numéro de version de la présente Licence qui s'y applique et 'une version ultérieure quelconque', vous avez le choix de suivre les conditions de la présente version ou de toute autre version ultérieure publiée par la Free Software Foundation. Si le Programme ne spécifie aucun numéro de version de la présente Licence, vous pouvez choisir une version quelconque publiée par la Free Software Foundation à quelque moment que ce soit.

10. Si vous souhaitez incorporer des parties du Programme dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont différentes, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont la Free Software Foundation est titulaire des droits d'auteur, écrivez à la Free Software Foundation ; nous faisons parfois des exceptions dans ce sens. Notre décision sera guidée par le double objectif de préserver le statut libre de tous les dérivés de nos logiciels libres et de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

11. COMME LA LICENCE DU PROGRAMME EST CONCÉDÉE A TITRE GRATUIT, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE AU PROGRAMME, DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF MENTION CONTRAIRE ÉCRITE, LES TITULAIRES DU DROIT D'AUTEUR ET/OU LES AUTRES PARTIES FOURNISSENT LE PROGRAMME 'EN L'ÉTAT', SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS Y ÊTRE LIMITE, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ ET DE LA CONFORMITÉ A UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES LIÉS A LA QUALITÉ ET AUX PERFORMANCES DU PROGRAMME. SI LE PROGRAMME SE RÉVÉLAIT DÉFECTUEUX, LE COUT DE L'ENTRETIEN, DES RÉPARATIONS OU DES CORRECTIONS NÉCESSAIRES VOUS INCOMBERAIENT INTÉGRALEMENT.
12. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQUE LA LOI APPLICABLE OU UNE CONVENTION ÉCRITE L'EXIGE, UN TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR QUEL QU'IL SOIT, OU TOUTE PARTIE QUI POURRAIT MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LE PROGRAMME COMME

PERMIS CI-DESSUS, NE POURRAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE A VOTRE ÉGARD DES DOMMAGES, INCLUANT LES DOMMAGES GÉNÉRIQUES, SPÉCIFIQUES, SECONDAIRES OU CONSÉCUTIFS, RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PROGRAMME (Y COMPRIS, MAIS SANS Y ÊTRE LIMITÉ, LA PERTE DE DONNÉES, OU LE FAIT QUE DES DONNÉES SOIENT RENDUES IMPRÉCISES, OU LES PERTES ÉPROUVÉES PAR VOUS OU PAR DES TIERS, OU LE FAIT QUE LE PROGRAMME ÉCHOUE A INTER-OPÉRER AVEC UN AUTRE PROGRAMME QUEL QU'IL SOIT) MÊME SI LE DIT TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR OU LE PARTIE CONCERNÉE A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

FIN DES CONDITIONS

Comment appliquer ces conditions à vos nouveaux programmes

Si vous développez un nouveau programme, et si vous voulez qu'il soit de la plus grande utilité possible pour le public, le meilleur moyen d'y parvenir est d'en faire un logiciel libre que chacun peut redistribuer et modifier au titre des présentes conditions.

Pour ce faire, munissez le programme des avis qui suivent. Le plus sûr est de les ajouter au début de chaque fichier source pour véhiculer le plus efficacement possible l'absence de toute garantie ; chaque fichier devrait aussi contenir au moins la ligne 'copyright' et une indication de l'endroit où se trouve l'avis complet.

Une ligne donnant le nom du programme et une courte idée de ce qu'il fait.

Copyright (C) <année> <nom de l'auteur>

Ce programme est un logiciel libre ; vous pouvez le redistribuer et/ou le modifier au titre des clauses de la Licence Publique Générale GNU, telle que publiée par la Free Software Foundation ; soit la version 2 de la Licence, ou (à votre discrétion) une version ultérieure quelconque.

Ce programme est distribué dans l'espoir qu'il sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE ; sans même une garantie implicite de COMMERCIALITÉ ou DE CONFORMITÉ A UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Voir la Licence Publique Générale GNU pour plus de détails.

Vous devriez avoir reçu un exemplaire de la Licence Publique Générale GNU avec ce programme ; si ce n'est pas le cas, écrivez à la Free Software Foundation Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Ajoutez aussi des informations sur la manière de vous contacter par courrier électronique et courrier postal.

Si le programme est interactif, faites en sorte qu'il affiche un court avis tel que celui-ci lorsqu'il démarre en mode interactif :

Gnomovision version 69, Copyright (C) année nom de l'auteur Gnomovision n'est accompagné d'ABSOLUMENT AUCUNE GARANTIE ; pour plus de détails tapez 'show w'. Ceci est un logiciel libre et vous êtes invité à le redistribuer en respectant certaines obligations ; pour plus de détails tapez 'show c'.

Les instructions hypothétiques 'show w' et 'show c' sont supposées montrer les parties ad hoc de la Licence Publique Générale. Bien entendu, les instructions que vous utilisez peuvent porter d'autres noms que 'show w' et 'show c' ; elles peuvent même être des clics de souris ou des éléments d'un menu ou tout ce qui convient à votre programme.

Vous devriez aussi obtenir de votre employeur (si vous travaillez en tant que développeur) ou de

votre école, si c'est le cas, qu'il (ou elle) signe une 'renonciation aux droits d'auteur' concernant le programme, si nécessaire.

Voici un exemple (changez les noms) :

Yoyodyne, Inc., déclare par la présente renoncer à toute prétention sur les droits d'auteur du programme 'Gnomovision' (qui fait des avances aux compilateurs) écrit par James Hacker.

signature de Ty Coon, 1er Avril 1989
Ty Coon, Président du Vice

La présente Licence Publique Générale n'autorise pas l'incorporation de votre programme dans des programmes propriétaires. Si votre programme est une bibliothèque de sous-programmes, vous pouvez considérer plus utile d'autoriser l'édition de liens d'applications propriétaires avec la bibliothèque. Si c'est ce que vous voulez faire, utilisez la GNU Lesser General Public License au lieu de la présente Licence.

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU LIMITÉE

Version 2.1, Février 1999

Copyright (C) 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc. 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA - La copie et la distribution de copies exactes de ce document sont autorisées, mais aucune modification n'est permise..

[Ceci est la première version publiée de la GPL Limitée. Elle joue aussi le rôle de successeur de la Licence Publique Générale GNU pour les bibliothèques, version 2, d'où le numéro de version 2.1.]

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous enlever toute liberté de les partager et de les modifier. A contrario, les Licences Publiques Générales sont destinées à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres, et à assurer que ces logiciels soient libres pour tous leurs utilisateurs.

Cette licence, la Licence Publique Générale Limitée, s'applique à certains programmes de la Free Software Foundation, typiquement les bibliothèques, comme à tout autre programme dont l'auteur l'aura décidé. Vous pouvez vous aussi l'utiliser, mais nous vous suggérons de réfléchir attentivement, en vous fondant sur les explications données ci-dessous, à la meilleure stratégie à employer dans chaque cas particulier, de la présente licence ou de la Licence Publique Générale ordinaire.

Quand nous parlons de logiciels libres, nous parlons de liberté d'utilisation, non de prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance d'être libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le souhaitez), de recevoir le code

source ou de pouvoir l'obtenir si vous le souhaitez, de pouvoir modifier les logiciels ou d'en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres et d'être informé que vous pouvez le faire.

Pour protéger vos droits, il nous est nécessaire d'imposer des limitations qui interdisent aux distributeurs de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Certaines responsabilités vous incombent en raison de ces limitations si vous distribuez des copies de la bibliothèque, ou si vous la modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies de la bibliothèque, à titre gratuit ou contre une rémunération, vous devez accorder aux destinataires tous les droits dont vous disposez. Vous devez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent disposer du code source. Si vous liez du code à la bibliothèque, vous devez fournir aux destinataires des fichiers objets complets, de telle sorte qu'ils puissent les lier de nouveau à la bibliothèque après l'avoir modifiée et recompilée. Et vous devez leur montrer les conditions de cette Licence afin qu'ils prennent connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits de deux façons : (1) nous sommes titulaires des droits d'auteur de la bibliothèque, et (2) nous vous délivrons cette licence, qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier la bibliothèque.

Pour protéger chaque distributeur, nous stipulons bien que la bibliothèque concernée ne fait l'objet d'aucune garantie. En outre, si un tiers la modifie puis la redistribue, tous ceux qui en recevront une copie doivent savoir qu'il ne s'agit pas de la version originale afin qu'une copie défectueuse n'entache pas la réputation de l'auteur de l'original.

En définitive, l'existence de tout programme libre est en permanence menacée par les brevets de logiciels. Nous souhaitons à tout prix éviter que des sociétés puissent déposer des brevets sur les Logiciels Libres pour leur propre compte, en en restreignant de ce fait les utilisateurs. Par conséquent, nous exigeons que tout dépôt de brevet accordé à une version de la bibliothèque soit compatible avec la totale liberté d'utilisation exposée dans la présente licence.

La plupart des logiciels du projet GNU, y compris certaines bibliothèques, sont couverts par la Licence Publique Générale ordinaire. La présente licence, la Licence Publique Générale GNU Limitée, concerne un certain nombre de bibliothèques, et diffère beaucoup de la Licence Publique Générale ordinaire. Nous couvrons par la présente licence certaines bibliothèques afin de permettre à des programmes non libres d'être liés avec ces dernières.

Quand un programme est lié à une bibliothèque, que ce soit de manière statique ou par l'utilisation d'une bibliothèque partagée, l'ensemble forme légalement parlant un travail combiné, dérivé de la bibliothèque originale. C'est pourquoi la Licence Publique Générale ordinaire n'autorise une telle édition de liens que si l'ensemble qui en résulte satisfait ses critères de liberté. La Licence Publique Générale Limitée est permissive quant aux critères que doit remplir un code lié avec la bibliothèque en question.

Nous qualifions cette licence de 'Limitée' car les garanties de liberté qu'elle apporte à l'utilisateur sont limitées par rapport à celles de la Licence Publique Générale ordinaire. Elle limite également les avantages que peuvent acquérir d'autres développeurs de logiciels libres dans la concurrence avec les programmes non libres. C'est à cause de ces limitations que nous utilisons la Licence Publique Générale ordinaire pour de nombreuses bibliothèques. Cependant, la Licence Limitée est avantageuse dans certaines circonstances particulières.

Par exemple, on observe (rarement) un besoin particulier d'encourager autant que possible l'utilisation d'une certaine bibliothèque, de telle sorte qu'elle devienne un standard de fait. Pour atteindre un tel but, il faut autoriser des programmes non libres à utiliser cette bibliothèque. Un cas plus fréquemment rencontré est celui où une bibliothèque libre remplit la même fonction que des bibliothèques non libres et très répandues. Il y a alors peu à gagner à limiter la bibliothèque libre aux logiciels libres, et on utilisera la Licence Publique Générale Limitée.

Dans d'autres cas, autoriser des programmes non libres à utiliser une bibliothèque particulière autorise plus de monde à utiliser une grande quantité de logiciels libres. Par exemple, la permission d'utiliser la bibliothèque GNU pour le langage C dans des programmes non libres permet à beaucoup plus de gens d'utiliser

l'ensemble du système d'exploitation GNU, ainsi que sa variante GNU/Linux.

Bien que la Licence Publique Générale Limitée limite la liberté des utilisateurs, elle assure que l'utilisateur d'un programme lié avec la Bibliothèque a la liberté et la possibilité d'exécuter ce programme en utilisant une version modifiée de la Bibliothèque.

Les termes exacts et les conditions de copie, de distribution et de modification sont les suivants : Accordez une attention toute particulière à la différence entre un 'travail fondé sur la bibliothèque' et un 'travail qui utilise la bibliothèque'. Celui-là renferme du code dérivé de la bibliothèque, alors que celui-ci doit être combiné à la bibliothèque pour être exécuté.

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU LIMITÉE

CONDITIONS DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION

0. Le présent Accord de Licence s'applique à toute bibliothèque logicielle ou tout autre programme où figure une note, placée par le détenteur des droits ou un tiers autorisé à ce faire, stipulant que ladite bibliothèque ou ledit programme peut être distribué selon les termes de la présente Licence Publique Générale Limitée (également appelée 'cette licence'). Chaque personne concernée par la Licence Publique Générale Limitée sera désignée par le terme 'Vous'.

Une 'bibliothèque' signifie une collection de fonctions et/ou de données logicielles préparées de manière à être convenablement liées avec des programmes d'application (qui utilisent certaines des fonctions et des données) dans le but de former des exécutables.

Ci-dessous, le terme 'Bibliothèque' se rapporte à toute bibliothèque ou œuvre logicielle distribuée selon les présents termes. Un 'travail fondé sur la Bibliothèque' signifie aussi bien la Bibliothèque elle-même que tout travail qui en est dérivé selon la loi, c'est-à-dire tout ouvrage reproduisant la Bibliothèque ou une partie de cette dernière, à l'identique ou bien modifiée, et/ou traduit dans une autre langue (la traduction est considérée comme une 'modification').

Le 'code source' d'un ouvrage désigne la forme favorite pour travailler à des modifications de cet ouvrage. Sont ainsi désignés la totalité du code source de tous les modules composant une bibliothèque logicielle, de même que tout fichier de définition associé, ainsi que les scripts utilisés pour effectuer la compilation et l'installation de la bibliothèque.

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente Licence ; elles sont hors de son champ d'application. L'opération consistant à exécuter le Programme utilisant la bibliothèque

n'est soumise à aucune limitation et les sorties d'un tel programme ne sont couvertes que si leur contenu constitue un ouvrage fondé sur la Bibliothèque (indépendamment du fait qu'il ait été écrit avec un outil utilisant ladite bibliothèque). Tout dépend de ce que la Bibliothèque et le programme qui y fait appel sont censés produire.

1. Vous pouvez copier et distribuer des copies à l'identique du code source de la bibliothèque tel que vous l'avez reçu, sur n'importe quel support, du moment que vous apposez sur chaque copie, de manière ad hoc et parfaitement visible, l'avis de droit d'auteur adéquat et une exonération de garantie ; que vous gardiez intacts tous les avis faisant référence à la présente Licence et à l'absence de toute garantie ; et que vous fournissiez à tout destinataire du Programme autre que vous-même un exemplaire de la présente Licence en même temps que la Bibliothèque.

Vous pouvez faire payer l'acte physique de transmission d'une copie, et vous pouvez, à votre discrétion, proposer une garantie contre rémunération.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou des copies de la Bibliothèque ou n'importe quelle partie de celui-ci, créant ainsi un ouvrage fondé sur la Bibliothèque, et copier et distribuer de telles modifications ou ouvrages selon les termes de l'Article 1 ci-dessus, à condition de vous conformer également à chacune des obligations suivantes :

- a) Le travail dérivé doit être lui-même une bibliothèque logicielle.
- b) Vous devez munir les fichiers modifiés d'avis bien visibles stipulant que vous avez modifié ces fichiers, ainsi que la date de chaque modification.
- c) Vous devez distribuer sous les termes de la présente Licence l'ensemble de la réalisation, à tous, et sans frais.
- d) Si une fonctionnalité de la Bibliothèque modifiée se réfère à une fonction ou à des données fournies par le programme d'application qui utilise la fonctionnalité en question sans pour cela utiliser d'argument lors de l'appel de cette dernière, vous devez agir au mieux pour assurer que la fonctionnalité se comporte correctement et remplit ceux de ses buts qui ont encore un sens lorsqu'une application ne fournit pas la fonction ou les données auxquelles la Bibliothèque se réfère.

(Par exemple, si une fonction d'une bibliothèque calcule des racines carrées, elle a un but absolument bien défini, indépendamment de l'application. Par conséquent, la clause 2d exige que toute fonction ou toutes données fournies par l'application et utilisées par cette fonction soient optionnelles: si l'application

ne les propose pas, la fonction de calcul de racines carrées doit encore calculer des racines carrées.)

Ces obligations s'appliquent à l'ouvrage modifié pris comme un tout. Si des éléments identifiables de cet ouvrage ne sont pas fondés sur la bibliothèque et peuvent raisonnablement être considérés comme des ouvrages indépendants distincts en eux-mêmes, alors la présente Licence et ses conditions ne s'appliquent pas à ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'ouvrages distincts. Mais lorsque vous distribuez ces mêmes éléments comme partie d'un tout, lequel constitue un ouvrage fondé sur la Bibliothèque, la distribution de ce tout doit être soumise aux conditions de la présente Licence, et les autorisations qu'elle octroie aux autres licences s'étendent à l'ensemble de l'ouvrage et par conséquent à chaque et toute partie indifféremment de qui l'a écrite.

Par conséquent, l'objet du présent article n'est pas de revendiquer des droits ou de contester vos droits sur un ouvrage entièrement écrit par vous; son objet est plutôt d'exercer le droit de contrôler la distribution d'ouvrages dérivés ou d'ouvrages collectifs fondés sur la bibliothèque.

De plus, la simple proximité du Programme avec un autre ouvrage qui n'est pas fondé sur la bibliothèque (ou un ouvrage fondé sur la bibliothèque) sur une partition d'un espace de stockage ou un support de distribution ne place pas cet autre ouvrage dans le champ d'application de la présente Licence.

3. Vous pouvez opter pour la Licence Publique Générale GNU ordinaire pour protéger une copie donnée de la Bibliothèque. Pour cela, il vous faudra modifier toutes les notes se référant à la présente Licence, pour qu'elles se réfèrent plutôt à la Licence Publique Générale GNU ordinaire, version 2 (si une version plus récente de la Licence Publique Générale GNU a vu le jour, vous pouvez alors spécifier cet autre numéro de version si tel est votre désir). Ne vous livrez à aucune autre modification dans ces notes.

Une fois qu'un tel changement a été effectué dans une copie donnée, il est irréversible pour cette copie, aussi la Licence Publique Générale ordinaire s'appliquera à toutes les copies et tous les travaux dérivés qui en seront extraits.

Cette option vous servira lorsque vous souhaiterez copier une portion du code de la Bibliothèque dans un programme, qui n'est pas lui-même une bibliothèque.

4. Vous pouvez copier et distribuer la Bibliothèque (ou tout travail dérivé selon les conditions énoncées dans l'article 2) sous forme de code objet ou exécutable, selon les termes des articles 1 et 2, à condition de fournir le

code source complet de la Bibliothèque, sous une forme lisible par un ordinateur et selon les termes des articles 1 et 2, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de données.

Si distribuer un exécutable ou un code objet consiste à offrir un accès permettant leur copie depuis un endroit particulier, alors l'offre d'un accès équivalent pour copier le code source depuis le même endroit satisfait à l'exigence de distribution du code source - même si les tiers ne sont pas contraints de copier le source en même temps que le code objet.

5. On appelle 'travail qui utilise la Bibliothèque' tout programme qui n'est dérivé d'aucune portion de la Bibliothèque, mais qui est conçu dans le but de fonctionner avec cette dernière en l'incluant à la compilation ou à l'édition de liens. Isolée, une telle œuvre n'est pas un travail dérivé de la Bibliothèque, et sort donc du cadre de cette Licence.

Cependant, lier un 'travail qui utilise la Bibliothèque' à cette dernière produit un exécutable qui est dérivé de la Bibliothèque (en ce qu'il en contient des portions), et non plus un 'travail qui utilise la Bibliothèque'. Cet exécutable est donc couvert par la présente Licence. C'est l'article 6 qui énonce les conditions de distribution de tels executables.

Dans le cas où un 'travail qui utilise la Bibliothèque' utilise des portions d'un fichier d'en-têtes inclus dans cette dernière, le code objet qui en résulte peut fort bien être un travail dérivé de la Bibliothèque, quand bien même ce n'est pas le cas du code source.

Cette précision prend toute son importance si on peut lier ce travail sans la Bibliothèque, ou si le travail est lui-même une bibliothèque. Le seuil à partir duquel cela prend effet n'est pas exactement défini par la loi.

Si un tel fichier objet n'utilise que des paramètres numériques, les représentations des structures de données et ce par quoi elles sont lues ou modifiées, ainsi que de petites instructions macros ou fonctions embarquées (de moins de dix lignes de longueur), alors on pourra utiliser le fichier objet de la manière que l'on souhaite, qu'il soit ou non, légalement parlant, un travail dérivé (mais les executables renfermant ce code objet et des portions de la Bibliothèque continuent à être soumis à l'article 6).

Sinon, si le travail est dérivé de la Bibliothèque, vous pouvez distribuer le code objet de ce travail selon les conditions de l'article 6. Tout exécutable renfermant ce travail est lui aussi soumis à l'article 6, qu'il soit ou non directement lié avec la Bibliothèque à proprement parler.

6. Le précédent article fait exception aux précédents. Vous pouvez également combiner ou lier un 'travail qui utilise la Bibliothèque'

avec cette dernière pour produire un travail contenant des portions de la Bibliothèque, et distribuer ce dernier sous les conditions qui vous siéront, pourvu que ces conditions autorisent la modification de ce travail pour utilisation personnelle, ainsi que l'ingénierie à revers afin de déboguer ces modifications.

Vous devez fournir avec chaque copie du travail une note très claire expliquant que la Bibliothèque fut utilisée dans sa conception, et que la Bibliothèque et son utilisation sont couvertes par la présente Licence. Vous devez également fournir une copie de la présente Licence. Si le travail, lors de son exécution, affiche des copyrights, vous devez inclure parmi ces derniers le copyright de la Bibliothèque, ainsi qu'une référence expliquant à l'utilisateur où il pourra trouver une copie de la présente Licence. Vous devez aussi vous conformer à l'un des points suivants :

- a) Accompagner le travail avec l'intégralité du code source pour la Bibliothèque, sous une forme lisible par un ordinateur, ainsi que les éventuelles modifications que vous lui avez apportées pour réaliser ce travail (lequel doit être distribué selon les termes des articles 1 et 2). Si le travail est un exécutable lié avec la Bibliothèque, il vous faut proposer également, sous une forme lisible par un ordinateur, l'ensemble du 'travail qui utilise la Bibliothèque', sous forme de code source ou objet, de telle sorte que l'utilisateur puisse modifier la Bibliothèque et effectuer de nouveau l'édition de liens, afin de produire un exécutable modifié, renfermant une version modifiée de la Bibliothèque (il est entendu que l'utilisateur qui modifie le contenu des fichiers de définitions de la Bibliothèque ne sera pas forcément capable de recompiler l'application afin d'utiliser la version modifiée de ces définitions).
- b) Utiliser un mécanisme de partage de bibliothèques convenable pour l'édition de liens avec la Bibliothèque. Un mécanisme convenable est un mécanisme qui (1) utilise une copie de la bibliothèque déjà présente sur le système de l'utilisateur, plutôt que de copier des fonctions de la bibliothèque au sein de l'exécutable, et (2) fonctionne correctement avec une version modifiée de la bibliothèque, si l'utilisateur en installe une, tant que la version modifiée sera compatible avec la version qui a servi à la réalisation du travail.
- c) Faire une offre écrite, valable pendant au moins trois ans, proposant de distribuer à cet utilisateur les éléments spécifiés dans l'article 6, ci-dessus, pour un tarif n'excédant pas le coût de la copie.
- d) Si le travail est distribué en proposant un accès à une copie située à un endroit désigné, proposer de manière équivalente,

depuis ce même endroit, un accès aux objets spécifiés ci-dessus.

- e) Vérifier que l'utilisateur a déjà reçu une copie de ces objets, ou que vous la lui avez déjà envoyée.

Pour un programme exécutable, la forme requise du 'travail qui utilise la Bibliothèque' doit comprendre toute donnée et tout utilitaire nécessaires pour pouvoir reconstruire l'exécutable. Cependant, par exception spéciale, le code source distribué n'est pas censé inclure quoi que ce soit de normalement distribué (que ce soit sous forme source ou binaire) avec les composants principaux (compilateur, noyau, et autre) du système d'exploitation sur lequel l'exécutable tourne, à moins que ce composant lui-même n'accompagne l'exécutable.

Il est possible que cette clause soit en contradiction avec les restrictions apportées par les licences d'autres bibliothèques propriétaires qui habituellement n'accompagnent pas le système d'exploitation. Une telle contradiction signifie qu'il Vous est impossible d'utiliser ces dernières en conjonction avec la Bibliothèque au sein d'un exécutable distribué par Vous.

7. Vous pouvez incorporer au sein d'une même bibliothèque des fonctionnalités fondées sur la Bibliothèque, qui forment un travail fondé sur cette dernière, avec des fonctionnalités issues d'autres bibliothèques, non couvertes par la présente Licence, et distribuer la bibliothèque résultante, si tant est qu'il est autorisé par ailleurs de distribuer séparément le travail fondé sur la Bibliothèque et les autres fonctionnalités, et pourvu que vous vous acquittiez des deux obligations suivantes :

- a) Accompagner la bibliothèque résultante d'une copie du travail fondé sur la Bibliothèque, sans le combiner aux autres fonctionnalités de bibliothèques. Cet ensemble doit être distribué selon les conditions des articles ci-dessus.
- b) Ajouter à la bibliothèque mixte l'indication très claire du fait qu'une portion de la bibliothèque est un travail fondé sur la Bibliothèque, et en expliquant où trouver la version non mélangée du même travail.

8. Vous ne pouvez pas copier, modifier, concéder sous licence, lier avec, ou distribuer la Bibliothèque d'une autre manière que l'autorise la présente Licence. Toute tentative de copier, modifier, concéder en sous-licence, lier avec ou distribuer la Bibliothèque d'une autre manière est réputée non valable, et met immédiatement fin à vos droits au titre de la présente Licence. Toutefois, les tiers ayant reçu de vous des copies, ou des droits, au titre de la présente Licence ne verront pas leurs autorisations résiliées aussi longtemps que lesdits tiers se conforment pleinement à elle.

9. Vous n'êtes pas obligé d'accepter la présente Licence étant donné que vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou distribuer la Bibliothèque ou les ouvrages fondés sur elle. Ces actions sont interdites par la loi si vous n'acceptez pas la présente Licence. En conséquence, en modifiant ou distribuant la bibliothèque (ou un ouvrage quelconque fondé sur la bibliothèque), vous signifiez votre acceptation de la présente Licence en le faisant, et de toutes ses conditions concernant la copie, la distribution ou la modification de la bibliothèque ou d'ouvrages fondés sur elle.

10. Chaque fois que vous redistribuez la bibliothèque (ou n'importe quel ouvrage fondé sur la bibliothèque), une licence est automatiquement concédée au destinataire par le concédant originel de la licence, l'autorisant à copier, distribuer ou modifier la bibliothèque, sous réserve des présentes conditions. Vous ne pouvez imposer une quelconque limitation supplémentaire à l'exercice des droits octroyés au titre des présentes par le destinataire.

Vous n'avez pas la responsabilité d'imposer le respect de la présente Licence à des tiers.

11. Si, conséquemment à une décision de justice ou l'allégation d'une transgression de brevet ou pour toute autre raison (non limitée à un problème de brevet), des obligations vous sont imposées (que ce soit par jugement, conciliation ou autre) qui contredisent les conditions de la présente Licence, elles ne vous excusent pas des conditions de la présente Licence. Si vous ne pouvez distribuer de manière à satisfaire simultanément vos obligations au titre de la présente Licence et toute autre obligation pertinente, alors il en découle que vous ne pouvez pas du tout distribuer la bibliothèque. Par exemple, si une licence de brevet ne permettait pas une redistribution sans redevance de la bibliothèque par tous ceux qui reçoivent une copie directement ou indirectement par votre intermédiaire, alors la seule façon pour vous de satisfaire à la fois à la licence du brevet et à la présente Licence serait de vous abstenir totalement de toute distribution de la bibliothèque.

Si une partie quelconque de cet article est tenue pour nulle ou inopposable dans une circonstance particulière quelconque, l'intention est que le reste de l'article s'applique. La totalité de la section s'appliquera dans toutes les autres circonstances.

Cet article n'a pas pour but de vous induire à transgresser un quelconque brevet ou d'autres revendications à un droit de propriété ou à contester la validité de la moindre de ces revendications ; cet article a pour seul objectif de protéger l'intégrité du système de distribution du logiciel libre, qui est

mis en œuvre par la pratique des licences publiques. De nombreuses personnes ont fait de généreuses contributions au large spectre de logiciels distribués par ce système en se fiant à l'application cohérente de ce système ; il appartient à chaque auteur/donateur de décider si il ou elle veut distribuer du logiciel par l'intermédiaire d'un quelconque autre système et un licence ne peut imposer ce choix.

Cet article a pour but de rendre totalement limpide ce que l'on pense être une conséquence du reste de la présente Licence.

12. Si la distribution et/ou l'utilisation de la bibliothèque est limitée dans certains pays que ce soit par des brevets ou par des interfaces soumises au droit d'auteur, le titulaire originel des droits d'auteur qui décide de couvrir le Programme par la présente Licence peut ajouter une limitation géographique de distribution explicite qui exclue ces pays afin que la distribution soit permise seulement dans ou entre les pays qui ne sont pas ainsi exclus. Dans ce cas, la présente Licence incorpore la limitation comme si elle était écrite dans le corps de la présente licence.
13. La Free Software Foundation peut, de temps à autre, publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence Publique Générale Limitée. De telles nouvelles versions seront similaires à la présente version dans l'esprit mais pourront différer dans le détail pour prendre en compte de nouvelles problématiques ou inquiétudes.

Chaque version possède un numéro de version la distinguant. Si la bibliothèque précise le numéro de version de la présente Licence qui s'y applique et 'une version ultérieure quelconque', vous avez le choix de suivre les conditions de la présente version ou de toute autre version ultérieure publiée par la Free Software Foundation.

Si la bibliothèque ne spécifie aucun numéro de version de la présente Licence, vous pouvez choisir une version quelconque publiée par la Free Software Foundation à quelque moment que ce soit.

14. Si vous souhaitez incorporer des parties de la bibliothèque dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont incompatibles avec celles-ci, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour les logiciels dont la Free Software Foundation est titulaire des droits d'auteur, écrivez à la Free Software Foundation ; nous faisons parfois des exceptions dans ce sens. Notre décision sera guidée par le double objectif de préserver le statut libre de tous les dérivés de nos logiciels libres et de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

ABSENCE DE GARANTIE

15. COMME LA LICENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE EST CONCÉDÉE A TITRE GRATUIT, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE, DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF MENTION CONTRAIRE ÉCRITE, LES TITULAIRES DU DROIT D'AUTEUR ET/OU LES AUTRES PARTIES FOURNISSENT LE PROGRAMME 'EN L'ÉTAT', SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS Y ÊTRE LIMITE, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISABILITÉ ET DE LA CONFORMITÉ À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ ET AUX PERFORMANCES DU PROGRAMME. SI LA BIBLIOTHÈQUE SE RÉVÉLAIT DÉFECTUEUSE, LE COUT DE L'ENTRETIEN, DES RÉPARATIONS OU DES CORRECTIONS NÉCESSAIRES VOUS INCOMBERAIENT INTÉGRALEMENT.
16. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQUE LA LOI APPLICABLE OU UNE CONVENTION ÉCRITE L'EXIGE, UN TITULAIRE DE DROIT D'AUTEUR QUEL QU'IL SOIT, OU TOUTE PARTIE QUI POURRAIT MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LA BIBLIOTHÈQUE COMME PERMIS CI-DESSUS, NE POURRAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE À VOTRE ÉGARD DES DOMMAGES, INCLUANT LES DOMMAGES GÉNÉRIQUES, SPÉCIFIQUES, SECONDAIRES OU CONSÉCUTIFS, RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LA BIBLIOTHÈQUE (Y COMPRIS, MAIS SANS Y ÊTRE LIMITÉ, LA PERTE DE DONNÉES, OU LE FAIT QUE DES DONNÉES SOIENT RENDUES IMPRÉCISES, OU LES PERTES ÉPROUVÉES PAR VOUS OU PAR DES TIERS, OU LE FAIT QUE LE PROGRAMME ÉCHOUE À INTER-OPÉRER AVEC UN AUTRE LOGICIEL QUEL QU'IL SOIT) MÊME SI LE DIT TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR OU LE PARTIE CONCERNÉE A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

FIN DES CONDITIONS

Comment appliquer ces conditions à vos nouvelles bibliothèques

Si vous développez une nouvelle bibliothèque et désirez en faire bénéficier tout un chacun, la meilleure méthode est d'en faire un Logiciel Libre que tout le monde pourra redistribuer et modifier. Vous pouvez atteindre ce but en autorisant la redistribution selon les présentes clauses (ou, c'est une autres solution, selon les termes de la Licence Publique Générale ordinaire).

Pour appliquer ces conditions, munissez la bibliothèque des avis qui suivent. Le plus sûr est de les ajouter au début de chaque fichier source pour véhiculer le plus efficacement possible l'absence de toute garantie ;

chaque fichier devrait aussi contenir au moins la ligne 'copyright' et une indication de l'endroit où se trouve l'avis complet.

une ligne donnant le nom de la bibliothèque et une courte idée de ce qu'il fait.

Copyright (C) <année> <nom de l'auteur>

Cette bibliothèque est un logiciel libre ; vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier au titre des clauses de la Licence Publique Générale GNU Limitée, telle que publiée par la Free Software Foundation ; soit la version 2.1 de la Licence, ou (à votre discrétion) une version ultérieure quelconque.

Cette bibliothèque est distribuée dans l'espoir qu'elle sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE ; sans même une garantie implicite de COMMERCIALISABILITÉ ou DE CONFORMITÉ A UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. Voir la Licence Publique Générale GNU Limitée pour plus de détails.

Vous devriez avoir reçu un exemplaire de la Licence Publique Générale GNU Limitée avec cette bibliothèque ; si ce n'est pas le cas, écrivez à la Free Software Foundation Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Ajoutez aussi des informations sur la manière de vous contacter par courrier électronique et courrier postal.

Vous devriez aussi obtenir de votre employeur (si vous travaillez en tant que développeur) ou de votre école, si c'est le cas, qu'il (ou elle) signe une 'renonciation aux droits d'auteur' concernant la bibliothèque, si nécessaire. Voici un exemple (changez les noms) :

Yoyodyne, Inc., déclare par la présente renoncer à toute prétention sur les droits d'auteur de la bibliothèque 'Frob' ' (une bibliothèque qui peaufine les boutons) écrit par James Random Hacker.

signature de Ty Coon, 1er Avril 1990

Ty Coon, Président du Vice

LICENCE PUBLIQUE MOZILLA

Version 1.1

1. Définitions.

1.0.1. "Utilisation commerciale" désigne la distribution à des tiers ou le fait de leur rendre le code couvert disponible autrement.

1.1. "Contributeur" désigne toute entité qui crée ou contribue à la création de modifications.

1.2. "Version contributeur" désigne l'association de code d'origine, avant toute modification faite par un contributeur, et de modifications faites par ce contributeur spécifique.

1.3. "Code couvert" désigne le code d'origine, les modifications ou l'association du code originel et de modifications, incluant dans chaque cas les portions.

1.4. "Mécanisme de distribution électronique" désigne un mécanisme, généralement accepté dans la communauté du développement logiciel, pour le transfert électronique de données.

1.5. "Exécutable" désigne un code couvert sous toute autre forme que le code source.

1.6. "Développeur initial" désigne l'individu ou l'entité identifié comme développeur initial dans la note de code source requise par l'annexe A.

1.7. "Œuvre élargie" désigne un travail qui combine du code couvert, ou des portions, avec du code non régi par les conditions de la présente licence.

1.8. "Licence" désigne le présent document.

1.8.1. "Licenciable" désigne le fait d'être autorisé à accorder, dans la limite maximale possible, lors de l'accord initial ou ultérieurement, tout ou partie des droits contenus ici.

1.9. "Modifications" désigne tout ajout ou suppression de la substance ou de la structure du code d'origine ou de toute modification antérieure. Lorsque le code couvert est émis sous forme d'une série de fichiers, une modification consiste en :

A. Tout ajout ou suppression de contenu d'un fichier contenant du code d'origine ou toute modification antérieure.

B. Tout nouveau fichier qui contient une portion quelconque du code d'origine ou de modifications antérieures.

1.10. "Code d'origine" désigne tout code source de code logiciel informatique qui est décrit dans la note de code source requise au titre de l'annexe A, et qui, au moment de la sortie sous cette licence n'est pas déjà du code couvert régi par la présente licence.

1.10.1. "Revendication de brevet" désigne toute(s) revendication(s) de brevets, détenue à présent ou ultérieurement, y compris, sans limitation, les revendications liées à des méthodes, des processus et des appareils, dans tout brevet pouvant faire l'objet d'une licence par le constituant.

1.11. "Code source" désigne la forme préférée du code couvert pour y apporter des modifications, y compris tous les modules qu'il contient, ainsi que tous les fichiers de définition de l'interface associée, les scripts utilisés pour contrôler la compilation et l'installation d'un exécutable, ou les comparaisons différentielles de code source par rapport au code d'origine ou à un autre code couvert au choix du contributeur, disponible et bien connu. Le code source peut être sous forme compressée ou sous forme d'archive, pourvu que le logiciel de décompression ou de désarchivage adéquat soit largement disponible et sans frais.

1.12. "Vous" (ou "Votre") désigne un individu ou une entité légale en vertu de l'exercice des droits, et respectant tous les termes de cette licence ou d'une future version de cette licence, délivrée au titre de l'article 6.1.

Pour les entités légales, "Vous" comprend toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec Vous. À des fins de définition, "contrôle" désigne (a) le pouvoir, direct ou indirect, de diriger ou de gérer une telle entité, que ce soit par contrat ou autre, ou (b) la possession de plus de 50 pourcents (50%) des actions en circulation ou de la propriété bénéficiaire d'une telle entité.

2. Licence du code source.

2.1. Concession par le développeur initial.

Le développeur initial Vous concède une licence mondiale, libre de redevance, licence non exclusive, sous réserve de réclamations

de tiers au titre de la propriété intellectuelle :

- a) en vertu des droits de propriété intellectuelle (autres que les brevets ou marques) pouvant être concédés par le développeur initial pour utiliser, reproduire, modifier, exposer, exécuter, sous-licencier et distribuer le code d'origine (ou des portions) avec ou sans modifications, et / ou dans le cadre d'une œuvre élargie ;
- (b) en vertu des revendications de brevets enfreints par la fabrication, l'utilisation ou la vente du code d'origine, pour fabriquer, faire fabriquer, utiliser, mettre en pratique, vendre et mettre en vente, et / ou disposer autrement du code d'origine (ou de portions de celui-ci).
- (c) les licences accordées dans le présent article 2.1 (a) et (b) sont effectives à la date à laquelle le développeur initial distribue pour la première fois le code d'origine sous les termes de cette licence.
- (d) Malgré l'article 2.1(b) ci-dessus, aucune licence de brevet n'est accordée : 1) pour le code que Vous supprimez du code d'origine, 2) séparez du code d'origine, ou 3) pour les infractions causées par : i) la modification du code d'origine ou ii) l'association du code d'origine avec d'autres logiciels ou périphériques.

2.2. Concession du contributeur.

Sous réserve de réclamations de tiers au titre de la propriété intellectuelle, chaque contributeur Vous concède une licence mondiale, libre de redevance, licence non-exclusive :

- a) en vertu des droits de propriété intellectuelle (autres que les brevets ou marques) pouvant être concédés par le contributeur pour utiliser, reproduire, modifier, exposer, exécuter, sous-licencier et distribuer les modifications créées par un tel contributeur (ou des portions) soit sur une base non modifiées, avec d'autres modifications, en tant que code couvert et / ou en tant que partie d'une œuvre élargie ; et
- (b) en vertu de revendications de brevets enfreints par la fabrication, l'utilisation ou la vente de modifications apportées par ce contributeur seul et / ou en association avec sa version de contribution (ou des portions de cette association), pour fabriquer, utiliser, vendre, offrir à la vente, faire faire, et / ou en disposer autrement : 1) modifications effectuée par ce contributeur (ou portions de celles-

ci); et 2) l'association de modifications faites par ce contributeur avec sa version de contribution (ou des portions d'une telle association).

- (c) les licences concédées dans les articles 2.2(a) et 2.2(b) sont effectives à la date initiale à laquelle le développeur fait une première utilisation commerciale du code couvert.
- (d) Malgré l'article 2.2(b) ci-dessus, aucune licence de brevet n'est accordée : 1) pour un code que le contributeur a supprimé de la version de contribution ; 2) séparé du code d'origine ; or 3) pour les infractions provoquées par : i) les modifications d'une version de contribution par des tiers ou ii) l'association de modifications apportées par ce contributeur avec d'autres logiciels (sauf dans le cadre de la version de contribution) ou d'autres appareils ; ou 4) en vertu de revendications de brevets enfreintes par le code couvert en l'absence de modifications faites par ce contributeur.

3. Obligations de distribution.

3.1. Application de la licence.

Les modifications que Vous créez ou auxquelles vous contribuez sont régies par les conditions de la présente licence, y compris et sans limitation l'article 2.2. La version code source du code couvert peut uniquement être distribuée selon les conditions de la présente licence ou d'une future version de cette licence publié sous l'article 6.1, et vous devez inclure une copie de cette licence avec chaque copie du code source que vous distribuez. Vous ne pouvez offrir ou imposer de conditions sur aucune version de code source qui modifie ou limite la version applicable de la présente licence ou les droits des bénéficiaires ci-dessous. Toutefois, vous pouvez inclure un document complémentaire offrant les droits supplémentaires décrits à l'article 3.5.

3.2. Disponibilité du code source.

Toute modification que vous créez ou à laquelle vous contribuez doit être mise à disposition sous forme de code source sous les termes de cette licence soit sur le même support en tant que version exécutable soit via un mécanisme de distribution électronique accepté, pour toute personne pour qui vous avez rendu disponible une version exécutable ; et, si elle est disponible via un mécanisme de distribution électronique, elle doit rester disponible pendant au moins douze

(12) mois à compter de la date de mise à disposition, ou au moins six (6) mois après qu'une version ultérieure de cette modification particulière a été mise à la disposition de tels destinataires. Vous êtes responsable de veiller à ce que la version en code source reste disponible même si le mécanisme de distribution électronique est maintenu par un tiers.

3.3. Description des modifications.

Vous devez faire en sorte que tout code couvert auquel vous contribuez contienne un fichier pour documenter les changements que Vous avez effectués pour créer ce code couvert ainsi que la date de toute modification. Vous devez inclure une déclaration mettant en évidence que la modification est dérivée, directement ou indirectement, à partir du code d'origine fourni par le développeur initial et inclure le nom du développeur initial dans (a) le code source, et (b) dans toute note de version exécutable ou documentation connexe dans laquelle vous décrivez l'origine ou la propriété du code couvert.

3.4. Questions de propriété intellectuelle

(a) Revendications de tiers.

Si le contributeur a eu connaissance qu'une licence soumise aux droits de propriété intellectuelle de tiers est nécessaire pour exercer les droits conférés par ce contributeur au titre des articles 2.1 ou 2.2, le contributeur doit inclure un fichier texte avec la distribution du code source intitulé "LÉGAL" qui décrit la demande et l'auteur de la demande de façon suffisamment détaillés pour que le destinataire sache à qui s'adresser. Si le contributeur obtient une telle connaissance après que la modification est mise à disposition tel que décrit à l'article 3.2, le contributeur doit rapidement modifier le fichier LÉGAL dans tous les exemplaires que le contributeur met à disposition par la suite et doit prendre d'autres mesures (comme la notification des listes de diffusion ou des newsgroups appropriés) évaluées de manière raisonnable pour informer ceux qui ont reçu le code couvert que de nouvelles connaissances ont été obtenues.

(b) API du contributeur.

Si les modifications du contributeur incluent une interface de programmation d'application et que le contributeur a connaissance de licences de brevets qui sont raisonnablement nécessaires pour mettre en œuvre cette API, le contributeur doit également inclure cette information dans le fichier LÉGAL.

(c) Démarches.

Le contributeur représente que, sauf comme il est indiqué conformément à l'article 3.4 (a) ci-dessus, le contributeur estime que les modifications du contributeur sont des créations originales du contributeur et / ou que celui-ci a autorité suffisante pour accorder les droits transmis par cette licence.

3.5. Notes requises.

Vous devez dupliquer la note de l'annexe A dans chaque fichier du code source. S'il n'est pas possible de mettre cette note dans un fichier spécifique du code source en raison de sa structure, Vous devez alors inclure cette note dans un endroit (comme un répertoire pertinent) où l'utilisateur serait susceptible de rechercher une telle note. Si Vous avez créé une ou plusieurs modification (s), vous pouvez ajouter votre nom en tant que contributeur dans la note décrite à l'annexe A. Vous devez également dupliquer cette licence dans toute documentation pour le code source où Vous décrivez les droits des bénéficiaires ou les droits de propriété relatives au code couvert. Vous pouvez faire le choix d'offrir, ou de faire payer des frais pour la garantie, l'assistance, l'indemnisation ou les obligations de responsabilité à un ou plusieurs bénéficiaires du code couvert. Cependant, vous ne pouvez le faire que pour votre propre part, et non de la part du développeur initial ou d'un quelconque contributeur.

Vous devez établir très clairement que de tels garantie, assistance, indemnisation ou obligations de responsabilité sont proposés par vous seul, et que Vous acceptez d'indemniser le développeur initial et tous les contributeurs pour toute responsabilité encourue par le développeur initial ou tout contributeur au titre des conditions de garantie, d'assistance, d'indemnisation ou de responsabilité que vous offrez.

3.6. Distribution des versions exécutables.

Vous ne pouvez distribuer le code couvert sous forme d'exécutable que si les exigences des articles 3.1 , 3.2 , 3.3 , 3.4 et 3.5 ont été respectées pour que ce code couvert, et si vous incluez une note indiquant que la version code source du code couvert est disponible sous les termes de cette licence, en incluant une description de la façon dont vous avez rempli les obligations de l'article 3.2. La note doit être incluse de façon visible dans une note de la version exécutable, de la documentation ou de la garantie, dans laquelle vous décrivez les droits des bénéficiaires ayant trait au code couvert. Vous pouvez distribuer la

version exécutable du code couvert ou les droits de propriété liés à une licence de votre choix, qui peut contenir des termes différents de la présente licence, à condition que vous soyez en conformité avec les termes de cette licence et que la licence pour la version exécutable ne tente pas de limiter ou de modifier les droits du bénéficiaire dans la version code source par rapport aux droits énoncés dans la présente licence. Si vous distribuez la version exécutable sous une licence différente, vous devez vous établir très clairement que les termes qui diffèrent de la présente licence sont offerts par Vous seul, et non par le développeur initial ni par tout autre contributeur. Vous vous engagez à indemniser le développeur initial et chaque contributeur pour toute responsabilité encourue par le développeur initial ou de tels contributeurs, résultant des termes que Vous proposez.

3.7. Œuvres élargies.

Vous pouvez créer une œuvre élargie, en associant du code couvert avec d'autres codes qui ne sont pas régis par les dispositions de la présente licence, et distribuer l'œuvre élargie en tant que produit unique. Le cas échéant, Vous devez vous assurer que les conditions de cette licence sont remplies pour le code couvert.

4. Incapacité de se conformer en raison de lois ou de réglementations.

S'il vous est impossible de vous conformer à l'une des conditions de cette licence pour tout ou partie du code couvert en raison de lois, d'ordres judiciaires, ou de réglementations, vous devez : (a) vous conformer aux termes de la présente licence dans la mesure du possible, et (b) décrire les limitations et le code qu'elles affectent. Cette description doit être incluse dans le dossier LÉGAL décrit à l'article 3.4 et doit être incluse avec toutes les distributions du code source. Sauf dans le cas d'interdiction par la loi ou par des réglementations, une telle description doit être suffisamment détaillée pour qu'un bénéficiaire ayant des compétences ordinaires puisse la comprendre.

5. Application de la présente licence.

Cette licence s'applique au code pour lequel le développeur initial a joint la note dans l'annexe A et dans le code couvert connexe.

6. Versions de la licence.

6.1. Nouvelles versions.

Netscape communications corporation ("Netscape") peut publier des versions

révisées et / ou de nouvelles versions de la licence de temps à autres. Chaque version recevra un numéro de version distinctif.

6.2. Effet des nouvelles versions.

Une fois que le code couvert a été publié sous une version particulière de la licence, vous pouvez toujours continuer à l'utiliser sous les termes de cette version. Vous pouvez également choisir d'utiliser un tel code couvert sous les termes de toute version ultérieure de la licence publiée par Netscape. Personne d'autre que Netscape n'a le droit de modifier les modalités applicables au code couvert créé en sous la présente licence.

6.3. Œuvres dérivées.

Si vous créez ou utilisez une version modifiée de la présente licence (ce que vous ne pouvez faire que pour l'appliquer à du code qui n'est pas encore du code couvert régi par la présente licence), vous devez (a) renommer votre licence de sorte que les expressions "Mozilla", "MOZILLAPL", "MOZPL", "Netscape", "MPL", "NPL" ou toute expression similaire prêtant à confusion ne figurent pas dans votre licence (sauf pour exprimer que votre licence diffère de la présente licence) et (b) d'exprimer clairement que votre version de la licence contient des termes qui diffèrent de la Licence Publique Mozilla et de la Licence Publique Netscape. (Le fait de renseigner le nom du développeur initial, le code d'origine ou le contributeur dans la note décrite à l'annexe A ne doit pas en soi être considéré comme une modification de la présente licence.)

7. EXCLUSION DE GARANTIE.

LE CODE COUVERT EST FOURNI AU TITRE DE CETTE LICENCE "EN L'ÉTAT", SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES GARANTIES QUE LE CODE COUVERT EST EXEMPT DE DÉFAUTS, COMMERCIALISABLE, APTE À UN USAGE PARTICULIER OU EXEMPT DE CONTREFAÇON. L'INTÉGRALITÉ DU RISQUE QUANT À LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE DU CODE COUVERT VOUS INCOMBE. I UN CODE COUVERT S'AVÈRE DÉFECTUEUX DE QUELQUE FAÇON, VOUS (PAS LE DÉVELOPPEUR INITIAL NI AUCUN AUTRE CONTRIBUTEUR) ASSUMEZ LE COÛT DE TOUTE MAINTENANCE, DE TOUTE RÉPARATION OU DE TOUTE CORRECTION. CETTE EXCLUSION DE GARANTIE CONSTITUE UNE PARTIE ESSENTIELLE DE CETTE LICENCE. AUCUNE UTILISATION DE CODE COUVERT N'EST AUTORISÉE

AUTREMENT QUE SOUS COUVERT DE CET AVERTISSEMENT.

8. RÉSILIATION.

8.1. Cette licence et les droits qui y sont concédés sont automatiquement résiliés si vous ne respectez pas les termes ci-après ou si vous ne parvenez pas à corriger une infraction dans les 30 jours qui suivent votre prise de conscience de l'infraction. Toutes les sous-licences du code couvert qui sont correctement concédées survivront à la résiliation de la présente licence. Les dispositions qui, par leur nature, doivent rester en vigueur après l'expiration de cette licence, survivront.

8.2. Si vous initiez des litiges en revendiquant des contrefaçons de brevets

à l'exclusion des actions de jugement déclaratoire) contre le développeur initial ou un contributeur (le développeur initial ou le contributeur contre lequel vous déposez une telle action est désigné comme "participant"), alléguant que :

(a) La version de contribution de tels participants enfreint directement ou indirectement un brevet, alors tous les droits qui Vous sont accordés par le participant en vertu des articles 2.1 et / ou 2.2 de la présente licence doivent, avec un préavis de 60 jours à partir de la notification par le Participant, se terminer, sauf si dans les 60 jours suivant la réception Vous : i) consentez par écrit à payer au participant une redevance raisonnable mutuellement agréée pour votre utilisation passée et future des modifications apportées par ce participant, ou (ii) retirez votre réclamation en litige à l'égard de la version de contribution contre ces participants. Si dans les 60 jours de préavis, il n'y a pas accord mutuel et écrit des deux parties sur le paiement d'une redevance raisonnable , ou si la réclamation en litige n'est pas retirée, les droits qui Vous sont accordés par le participant en vertu des articles 2.1 et / ou 2.2 prennent fin automatiquement à l'expiration de la période de préavis de 60 jours prévue ci-dessus.

(b) Un quelconque logiciel, matériel ou appareil, autres que ceux de la version de contribution du participant , enfreint directement ou indirectement un brevet, alors tous les droits qui Vous sont concédés par le participant en vertu des articles 2.1 (b) et 2.2 (b) sont abrogés à compter de la date à laquelle Vous avez pour la première fois utilisé, vendu, distribué, ou fait faire des modifications apportées par ce

participant.

8.3. Si vous entreprenez une action pour contrefaçon de brevet contre le participant, en faisant valoir que la version de contribution de ce participant enfreint directement ou indirectement un brevet et que cette revendication est résolue (par exemple par licence ou par règlement) avant le début du procès pour contrefaçon de brevet, alors la valeur raisonnable des licences accordée par le participant en vertu des articles 2.1 ou 2.2 doit être prise en compte pour déterminer le montant ou la valeur de tout paiement ou de toute licence.

8.4. En cas de résiliation au titre des articles 8.1 ou 8.2 ci-dessus, tous les accords de licence d'utilisateurs finaux (à l'exclusion des distributeurs et des revendeurs) qui ont été valablement concédés par vous ou un distributeur selon les présentes conditions et avant la résiliation, survivront à la résiliation.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.

EN AUCUN CAS ET SOUS AUCUNE THÉORIE LÉGALE, QUE CE SOIT UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), UN CONTRAT OU AUTRE, VOUS, LE DÉVELOPPEUR INITIAL, TOUT AUTRE CONTRIBUTEUR, OU TOUT DISTRIBUTEUR DE CODE COUVERT, OU TOUT AUTRE FOURNISSEUR DE L'UNE DE CES PARTIES, NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS QUICONQUE DE QUELCONQUES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DE DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES DOMMAGES-INTÉRÊTS POUR PERTE DE CLIENTÈLE, LES ARRÊTS DE TRAVAIL, LES PANNES OU DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES, OU TOUS LES AUTRES DOMMAGES COMMERCIAUX OU PERTES COMMERCIALES, MÊME SI CETTE PARTIE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUE PAS AUX CAS DE DÉCÈS OU DE BLESSURES RÉSULTANT DE CETTE NÉGLIGENCE DE CETTE PARTIE, DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE INTERDIT UNE TELLE LIMITATION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION NI LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSÉCUTIFS, DONC CETTE EXCLUSION ET CETTE LIMITATION PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

10. UTILISATEURS FINAUX DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS.

Le code couvert est un "article commercial," tel que ce terme est défini dans la 48 CFR 2.101 (oct. 1995), consistant en "logiciel informatique commercial" et en "documentation de logiciel informatique commercial," tels que ces termes sont utilisés dans la 48 CFR 12.212 (sept. 1995). Conformément aux articles 48 CFR 12.212 et 48 CFR 227.7202-1 à 227.7202-4 (Juin 1995), tous les utilisateurs finaux du gouvernement des États-Unis acquièrent le code couvert avec les seuls droits qui énoncés ici.

11. DIVERS.

Cette licence représente l'accord complet concernant cet objet. Si une disposition de la présente licence est jugée inapplicable, cette disposition sera reformulée uniquement en cas de nécessité pour la rendre exécutoire. Cette licence est régie par les dispositions du droit de la Californie (sauf dans la mesure où la loi applicable, le cas échéant, en dispose autrement), à l'exclusion de ses dispositions de conflits de droit. En ce qui concerne les litiges dans lesquels au moins une des parties est un citoyen ou une entité agréée ou enregistrée professionnellement aux États-Unis d'Amérique, tout litige relatif à cette licence est soumis à la juridiction des tribunaux fédéraux du District Nord de la Californie, dont la cour est située dans le comté de Santa Clara, en Californie ; la partie perdante est responsable des coûts, y compris, sans limitation, les frais de justice, et les frais et dépenses raisonnables des avocats. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue. Toute loi ou tout règlement qui stipule que la langue d'un contrat ne peut être interprétée contre le rédacteur ne s'applique pas à la présente licence.

12. RESPONSABILITÉ POUR LES RÉCLAMATIONS.

Comme entre le développeur initial et les contributeurs, chaque partie est responsable pour les réclamations et dommages résultant, directement ou indirectement, de son utilisation des droits en vertu de la présente Licence, et vous acceptez de travailler avec les développeurs initiaux et les contributeurs pour répartir cette responsabilité sur une base équitable. Rien dans la présente n'est destiné à, ou n'est réputé, constituer un aveu de responsabilité.

13. CODE À LICENCE MULTIPLE.

Le développeur initial peut désigner des portions du code couvert comme étant à "licence multiple". "Licence multiple"

signifie que le développeur initial vous permet d'utiliser des portions du code couvert sous une licence NPL ou autre, le cas échéant, à votre guise, comme spécifié par le développeur initial dans le fichier décrit en annexe A.

ANNEXE A –Licence publique Mozilla.

Le contenu de ce fichier est sujet à la Licence Publique Mozilla Version 1.1 (la "licence") ; vous ne pouvez utiliser ce fichier qu'en accord avec la licence. Vous pouvez obtenir une copie de la licence sur <http://www.mozilla.org/MPL/>

Les logiciels distribués sous la licence le sont "EN L'ÉTAT", SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTIE, expresse ou implicite. Consultez la licence pour la langue spécifique régissant les droits et les restrictions prévues par la licence.

Le code d'origine est _____

Le développeur initial du code d'origine est _____

Les portions créées par _____ sont Copyright (C) _____
Tous droits réservés.

Contributeur(s) : _____

Autrement, le contenu de ce fichier peut être utilisé sous les conditions de la licence _____ (la "licence [____]"), auquel cas les dispositions de la licence [____] sont applicables au lieu de celles-ci-dessus. Si vous souhaitez autoriser l'utilisation de votre version de ce fichier ne selon les termes de la licence [____] et ne pas permettre aux autres d'utiliser votre version de ce fichier sous la licence MPL, indiquez votre décision en supprimant les dispositions ci-dessus et en les remplaçant par la note et les autres dispositions prévues par la licence [____]. Si vous ne supprimez pas les dispositions ci-dessus, un bénéficiaire peut utiliser votre version de ce fichier en vertu de l'une ou l'autre de la licence MPL ou de "la licence [____]."

REMARQUE : Le texte de cette annexe A peut différer légèrement du texte des notes dans les fichiers du code source du code d'origine. Vous devez utiliser le texte de cette annexe A plutôt que le texte trouvé dans le code d'origine / le code source pour Vos propres modifications.



Notez les numeros de modele et de serie de l'appareil qui figurent sur l'etiquette au dos du moniteur. Et inscrivez-les sur le dessus ou au verso de ce manuel.

MODÈLE _____

PUBLICATION PÉRIODIQUE _____